BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1716/05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nn

(565)

Cipolla

1563.

fol.

1400

N. 5202

NOUVEAU
MERCURE
GALANT.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE



A PARIS,

M. DCCXVI.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
de May
1716.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,

Chez D. Jollet, & J. Lamesle,
au bout du Pont Saint Michel,
du côté du Marché-Neuf,
au Livre Royal.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi

MERCURE NOUVEAU

DEDIE'

A SON ALTESSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHARTRES.

AVANT que d'entrer en matiere, permettez moy, trés ſages & trés-éclairez Lecteurs, de me congratuler un moment à part

moy, ſur le merite de la gran-
de & mirifique nouvelle que je
vais avoir la gloire de vous
conter. . . . Soit fait ainſi que
de raiſon.

Je me tiens donc en un inſtant aſſez amplement feli-
cité, pour vous apprendre
ſans plus de délay, quelque
choſe de bien beau de l'illuſ-
tre & merveilleux Chevalier
Caiſſant, ſeul & unique du
nom, s'il qui jadis eût l'hon-
neur d'arrêter ſur luy les re-
gards du plus grand Roy du
monde, par la nouveauté reſ-
plendiſſante d'un ſpectacle ori-

ginal, lorſque fierement monté ſur un des plus vigoureux ânes de ce vaſte & magnifique Empire, aux oreilles duquel il avoit adroitement ſubſtitué le bois d'un vieux Cerf, il parut dans la Cour ovale de Fontainebleau ſur ledit âne, harnaché ſuperbement comme luy, & orné de rameaux verts & de banderoles de papier friſé & peint aux Armes du Roy, avec pluſieurs deviſes engendrées de ſa feconde imaginative, & chargez l'âne & luy d'une égale & prodigieuſe quantité de petards & de fuſées volantes,

qui firent, lorſque beſoin en fut, leur lumineux effet, à la vûë & ſous les croiſées de l'Appartement de ce grand Monarque.

L'Auteur de la preſente Hiſtoire ſe ſeroit bien gardé de vous faire une ſi pompeuſe & ſi longue periode, de ce que vous venez de lire, s'il n'avoit eu qu'un ſujet vulgaire à traiter ; mais pardonnez-luy, ſi, étonné de la ſingularité, & entraîné par la magnificence de la matiere, il n'a pas été aſſez maître de reſiſter au torrent de ſon éloquence, pour ſe rendre meilleur menager de l'a-

bondance de ſes expreſſions. Du reſte ſa memoire luy repreſente, (& ce ſouvenir vient fort à propos pour vous) qu'il vous a ſuffiſamment informé dans l'un de ſes premiers Journaux, de l'admirable avanture de ce grand âne de l'illuſtre Caiſſant, & comme quoy ce brave Chevalier & ſa noble monture coururent riſque de ſe bruler touts vifs dans le feu de l'artillerie dont ils s'étoient merveilleuſement farcis tous deux. Ainſi pour éviter les redites, dont grace à la faveur de ſon étoile il eſt judicieuſement l'irreconciliable ennemy, il ne vous entretiendra

pas plus des circonſtances de l'avanture precedente, que ſi oncques elle ne fut arrivée, pour paſſer avec ſa legereté accouſtumée, à l'ombre de vôtre bienveillance, au détail veritable de celle-cy.

Voyez, Meſſieurs, les Babyloniens du tems du fameux Seſoſtris, & pluſieurs ſiecles aprés luy les Egyptiens qui paſſoient avec juſtice pour les Peuples du monde les plus polis & les plus éclairez : aprés eux les Grecs de Myceene, de Sparte, d'Argos & d'Athenes, dont les Legiſlateurs avoient puiſé dans l'abîme de la ſageſſe des

Egyptiens, la sageſſe de leur Gouvernement ; enſuite les Romains ces Vainqueurs du monde, qui receurent des Grecs cette urbanité ſi vantée dans leurs écrits, aprés la décadence de leur Empire, les Goths, les Germains, les Francs & autres Nations qui ont ſucceſſivement juſques à nous conſervé leurs noms, aggrandi leurs Etats, & maintenu leur Puiſſance ; avant dis je, aprés, & malgré tous ces gens là, il ne fut, n'eſt, & ne ſera ſur la terre habitable, un mortel comme l'*incomparable Caiſſant.*

Les uns celebrerent long-
temps des fêtes superbes en
l'honneur d'Isis & d'Osiris, les
Atheniens donnerent au Peu-
ple des Spectacles de Ceste,
de Lutte, de Combats d'ani-
maux, de Prix d'Eloquence,
de Course, en un mot de Jeux
Olympiques, les Lacedemo-
niens genereux & incorrup-
tibles conservateurs des Loix
du sage Lycurgue, s'assem-
bloient dans la grande Place
de Sparte, où ils admiroient
l'amour, la vigueur & la cons-
tance avec lesquels combat-
toient à outrance les jeunes

filles & les jeunes hommes de leur Païs ; les Romains celebroient superstitieusement Orgies, Saturnales, Lupercales, Baccanales, les Mysteres de la bonne Déesse, & 3973. autres Feries tant bonnes que mauvaises, ausquelles souvent outre le sang des Victimes, étoit merveilleusement répandu de sang humain. L'aneantissement du Paganisme détruisit ensuite peu à peu l'établissement de ces Fêtes, pour la plûpart impudentes, ridicules & sanglantes. On se contenta (quoy qu'on l'eût déja

fait auparavant) des repre-
ſentations en Proſe ou en
Vers, des plus belles ac-
tions des Dieux ou des He-
ros, & de la cenſure des ſoti-
ſes des hommes. Neanmoins
ces ſages ſpectacles, quoyque
fondez, & en réputation,
pluſieurs ſiecles avant le chan-
gement de Culte, tomberent
par le deſordre des Guerres,
par les révolutions des Empi-
res, & par l'ignorance des
Peuples, dans un oubli preſ-
que univerſel, ou tout au plus
degenererent en d'obſcenes
& miſerables farces, ſans que

le retour de la politesse & le rétablissement des Arts parmi les hommes, ayent pû au bout de mil ou douze cens ans, aneantir le déreglement & la grossiereté de ces divertissemens. Ce que je dis icy n'est point un Paradoxe, je prends à témoins de cette verité tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans la France, qui est sans contredit une Nation de l'Univers des mieux regies & des plus civilisées. Cependant elle met encore au nombre de ses premiers plaisirs, des representations de farces, & de quan-

tité de Comedies modernes ſi triviales, que tout leur merite pour attirer la riſée des ſpectateurs, roule ſouvent ſur la ſaleté d'un équivoque, ou ſur l'effronterie d'une phraſe impudente. L'Eſpagne & l'Italie, me dira-t-on, ſont les fécondes meres de ces bons mots que nous n'avons adoptez, que par la grande opinion que nous avions de la delicateſſe de ces Nations. Quelle raiſon! quelle autorité! mais évitons les détails, & revenons s'il vous plaît, à nôtre principal objet.

Je consens que toute cette longue digression, que je supprimerois peut-être, si elle n'étoit écrite, soit compée pour rien (quoyque je ne l'aye pas fait absolument sans raison.) Mais en même temps je vous recommande ce que vous allez lire.

Le premier de ce mois, jour de S. Philippes, Patron du Duc Regent, le Chevalier Caillant *que je viens de mettre au-dessus de tout ce qu'il y a eu de plus brillant & de plus subtile au monde*, se presenta & fut introduit au dîner du Roy, que sa Mu-

ſique regaloit d'un concert d'inſtruments, où il ne manquoit apparamment que des voix pour la rendre parfaite. Ce mortel extraordinaire s'en douta & ſubitement ſe jetta au milieu des Symphoniſtes couvert d'un habit de papier tres-artiſtement chargé de fleurs, portant ſur ſon chef au lieu de chapeau, un bonnet d'oſier en forme de pain de ſucre, auquel avec ſymmetrie, il avoit attaché avec un fil, & par les pates, une douzaine de petits oyſeaux en vie de toutes couleurs, alors ſans ſe

mettre

mettre en peine si les doux accens de sa voix, aussi melodieuse que cette admirable citroüille avec laquelle il avoit autrefois inventé cet incomparable instrument que ses jaloux luy ont enlevé, si le ramage de ses oyseaux, & si la legereté de ses pas s'accordoient avec la musique qui alloit toûjours son chemin, il se mit à danser & à chanter de toutes ses forces, & avec tant de courage, que le Roy en fut si content, que toute l'assemblée pensa (le respect à part) en étouffer de rire. Voilà

Messieurs, ce qu'on peut appeller des festes innocentes & bien concertées. Enfin aprés avoir épuisé ses jambes & son gosier, & tué dans ce penible exercice, la plus grande partie des oyseaux qu'il avoit pris le soin de nicher sur le sommet de son casque d'osier, il fit son compliment au Roy, il se recommanda à ses charitez, il sortit de la salle, il traversa une prodigieuse foule de monde, descendit les escaliers au milieu des cris d'allegresse de ceux qui n'avoient pû le voir dans les appartements, il se

jetta dans une chaise à porteurs', qui l'attendoit, pour le mener jusqu'à son fiacre qui étoit à la porte de la 1re cour du Palais des Tuilleries, par le moyen duquel il fut transferé à bon port au Palais Royal, où d'abord il eût l'honneur de saluer *Madame*. Tout ce que j'oserois vous dire des qualitez éminentes de cette auguste Princesse, seroit si fort au-dessous des éloges que tout le monde donne à ses vertus, que je me contenteray de vous apprendre qu'elle receut le grand Caissant avec bonté, qu'elle

le regarda pendant quelques moments faire ſes exercices avec plaiſir, qu'elle écouta ſes chanſons & ſon compliment avec beaucoup d'indulgence, & qu'enfin Elle l'éconduſit avec des marques réelles de ſa generoſité.

L'apreſ-dîné du même jour Caiſſant ſe preſenta au Regent, & à Madame Ducheſſe de Berry: il offrit à leurs Alteſſes Royales *ſes ſervices, & ſes talents étonnants pour la danſe & pour le chant*, & en fut reçû d une maniere qui le contenta ſi fort qu'il alla auſſitôt pu-

blier partout, la faveur d'un fi obligeant accüeil, il vint à moy particulierement comme à un fidele dépositaire des plus singuliers évenemens du monde, & c'est à cette confidence (comme vous voyez Messieurs) que je suis redevable de l'avantage glorieux que j'ay de vous faire part de cette portion de la merveilleuse Histoire de l'incomparable Caissant.

Voicy une nouvelle piece d'Eloquence qui marchera, si je ne me trompe admirablement à la suite de la grande

(avanture qu'on vient de lire.

REQUESTE

à Nosseigneurs Nosseigneurs les Marguilliers de l'Oeuvre du S. Sacrement de S. Sulpice.

MESSEIGNEURS,

Supplie trés-fortement Jean-Baptiste René, Bedeau Emerite des Orphelines, ayant l'honneur d'avoir le bonheur de servir l'Eglise de S. Sulpice depuis huit ans, avec distinction : Disant pour ses raisons, que la robe de Bedeau du

S. Sacrement se trouvant vacante par la démission volontaire ou autrement du sieur Brunet, il auroit juste sujet, attendu ses loüables services, d'esperer que vous voudrez bien le promouvoir à cette dignité, dont il promet de s'acquitter aussi dignement que la fragilité humaine peut le permettre.

Ce consideré, Messeigneurs, il plaise à vostre trés-grande charité d'enteriner la Requête dudit Suppliant, lequel en consequence se croira obligé de prier & priera en effet pour la prosperité & santé de vos dignes Personnes & de vostre Oeuvre.

Pourquoy ne mettrois-je pas à la ſuite de cette Requeſte un certain détail curieux dont on m'a envoyé la copie, puiſqu'il ſeroit en effet tres-curieux, s'il étoit un peu mieux écrit ; mais il ne luy manque que cela : le voicy.

DE'TAIL CURIEUX

de ce qui s'eſt paſſé à Vincennes, au ſujet d'un Vieillard âgé de cent quatorze ans, qui eut l'honneur d'eſtre preſenté au Roy Loüis XV. le 29. Septembre 1715.

Si jamais un nouveau Roy s'eſt

s'eſt attiré la curioſité de ſon Peuple, c'eſt ſur tout celui qui a paru pour la premiere fois le Jeudy 12. Septembre 1715. dans la Capitale de la Monarchie Françoiſe. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que quoy qu'on ait eu l'honneur de le voir ſouvent, on court aprés luy avec autant d'ardeur que jamais : les nouveaux charmes qu'on découvre chaque jour en ſa perſonne Royale, excitent une nouvelle curioſité : le Chaſteau de Vincennes fut aſſiegé, ſur tout les jours de Feſtes, d'une foule innom-

brable de peuple qui en rendoit l'abord presqu'inaccessible.

Parmi le grand concours de monde qui s'y rendit Dimanche dernier, il y parut un Vieillard âgé de cent quatorze ans commencez, que le desir de voir Sa Majesté y avoit attiré. Il étoit accompagné de son fils, âgé de la moitié de son âge. Il fut d'abord conduit au Chasteau Royal, où il eût l'honneur de faire la reverence à Madame la Duchesse de Ventadour, qui ordonna qu'on le fit dîner.

Il ſe rendit l'aprés-dîné dans la Sale des Gardes, où il attendit Sa Majeſté, juſqu'à ce qu'Elle ſortit pour aller à la promenade. Durant cet intervalle, il fut environné de pluſieurs perſonnes qui ſe promenoient dans la Sale: je me trouvay de ce nombre.

Je fus ſurpris en l'abordant de voir au travers de ſes jouës retreſſies, quoique peu ridées, un viſage preſque auſſi ſerein que celui d'un jeune homme: Sa teſte montroit une chevelure blanche, que la caducité avoit reſpectée; il avoit avec

cela une contenance assûrée, sans la moindre infirmité de celles qui suivent ordinairement la décrepitude. Je luy demanday s'il avoit l'oüye bonne: il me répondit, j'entens fort bien quand on me dit: *Tien*, mais je suis sourd quand on me dit: *Donne*. Il fit un petit éclat de rire, aprés m'avoir fait cette réponse. Je luy demanday s'il voyoit clair, il me répondit qu'il ne se servoit point de lunettes; sur quoy une Dame fort chargée d'embonpoint lui presenta sa main, en le priant de luy dire si elle

l'avoit grasse ou maigre : vous l'avez fort doduë, luy dit-il en riant.

Aprés cela je questionnay le Fils sur la maniere de vivre du Pere : Il m'assura qu'il mangeoit de fort bon appetit, qu'il digeroit de même, dormoit d'un profond sommeil, tenant un verre de vin aussi ferme qu'un jeune homme ; raisonnant fort bien sur toutes choses ; se souvenant de tout ce qu'il avoit vû, fait ou dit depuis son enfance. Comme j'allois continuer à l'interroger, les Gardes furent avertis

que le Roy venoit : En effet, un moment aprés Sa Majesté sortit par la Sale. Le bon Vieillard se rangea sur son passage ; Madame la Duchesse de Ventadour l'ayant apperçû, s'écria fort haut : Ah ! voilà l'Homme âgé de cent quatorze ans. Avez-vous veu le Roy ? ajoûta-t-elle, en s'adressant à luy-même : oüy, Madame, répondit il, mais je n'ay pas osé m'en approcher sans que vous me fissiez la grace de me presenter à luy. Alors Madame la Duchesse dit sur le même ton à Sa Majesté, qui

marchoit devant elle, Sire, voici un homme âgé de cent quatorze ans, il merite vôtre curioſité. Le Roy revint ſur ſes pas au même inſtant, tandis que le bon Homme s'avançoit de ſon côté, ſoûtenu par ſon Fils.

Sa Majeſté voyant qu'il faiſoit ſes efforts pour fléchir le genoux devant Elle, luy donna ſa main à baiſer avec cette grace majeſtueuſe, qui accompagne toutes ſes actions : puis le regardant d'un œil plein de bonté, Elle luy marqua une tendre admiration pour ſa

vieilleſſe ; cependant elle continua ſon chemin pour aller monter en carroſſe, laiſſant le bonhomme tout penetré d'une joye inexprimable. Quel bonheur n'eſt ce pas pour moy, s'écria t-il, au milieu de ſes tranſports, d'avoir eû l'avantage de voir les quatre derniers Roys de France. Je n'avois que neuf ans lorſque Henry IV. mourut. Depuis j'ay eû la ſatisfaction de vivre ſous le Regne de Loüis XIII. ſous celuy de Loüis XIV. Enfin j'ay la conſolation encore de voir le com-

mencement du Regne de Loüis XV. qui met le comble à mes contentements. Il ne me reste aprés cela rien à desirer au monde.

Fasse le Ciel que les jours du jeune Roy se multiplient beaucoup au-delà des miens : que le cours de ses années soit tissu de toute sorte de bonheur & de gloire ; qu'enfin il termine son illustre carriere d'une maniere aussi glorieuse que son Auguste Bisayeul, dont je n'oubliray jamais la bonté avec laquelle il recevoit tous les ans le jour de S. Loüis,

le Bouquet que j'avois l'honneur de luy presenter. La grace qu'il m'a fait pendant dix ans avant sa mort, de me mettre au nombre de ses Pensionnaires, demeurera éternellement gravée dans mon ame. Ah! plust à Dieu que je n'eusse pas eû la douleur de survivre à ce Monarque invincible. C'est ainsi que ce bon Vieillard exprimoit ses transports au milieu de beaucoup de gens qui étoient charmez de l'entendre.

En sortant du Chasteau il fut entouré d'une si grande

foule de monde qu'il faillit être écrasé : il ne seroit jamais arrivé au carrosse qui l'attendoit sans le secours de quelques Gardes qui l'y conduisirent, mais avec bien de la peine. Il s'en retourna à Paris suivi de mille personnes qui crioient : voila le bon homme âgé de cent quatorze ans qui passe.

J'eus la curiosité de l'aller voir le lendemain à Paris dans sa maison, afin de m'entretenir avec luy paisiblement sur ce qu'il y a de plus remarquable dans sa vie.

Il me dit entr'autres choſes qu'il avoit travaillé de ſon Métier de Sellier juſqu'à l'âge de cent cinq ans : que depuis l'âge de cent ſix juſqu'à l'âge de cent neuf, il étoit allé à pied dans deux jours, une fois chaque année, de Chaſteaudun à Verſailles, pour y querir ſa Penſion, faiſant douze lieuës par jour ſans en eſtre incommodé.

Que ſon grand Pere étoit mort à l'âge de cent douze ans, & ſon Pere à l'âge de cent onze. Qu'il avoit eu dix enfans, cinq filles & cinq Gar-

çons, dont il ne luy restoit que celuy qui demeuroit avec luy, & celuy qui est établi à Versailles, âgé de soixante & dix ans: Qu'il bûvoit encore trois chopines de vin sans en estre incommodé; ce qu'il avoit fait le jour même que je luy parlay.

Que le Roy quelque temps avant son decés, avoit accordé une Loterie en sa faveur qui devoit bien-tôt s'ouvrir.

Les Selliers de Paris l'avoient adopté cette année pour leur Doyen, le jour de la Fête de saint Eloy, luy ayant donné

d'abord la premiere portion de Pain-beny ; l'ayant ensuite prié de dîner avec eux, le faisant asséoir à table à la premiere place, bûvant à sa santé en le nommant le Doyen de leur Corps avec des acclamations de joye. Qu'il eût l'honneur de faire la reverence à Monseigneur le Duc d'Orleans aprés la mort de Sa Majesté : que ce Prince l'accüeillit fort gracieusement, l'asseurant de sa protection, jusqu'à la fin de ses jours, luy promettant d'ailleurs que sa pension luy seroit continuée.

Le bon Vieillard ayant fait ſes tres humbles remercimens, s'étoit retiré fort ſatisfait ; mais qu'il ne fut pas plûtoſt arrivé chez luy qu'une perſonne vint de la part de Monſeigneur le Duc d'Orleans luy apporter un preſent digne de Son Alteſſe Royale.

On voit dans ce procedé l'extrême attention de cet illuſtre Regent ſur les beſoins des malheureux. Il fait conſiſter ſa felicité dans la communication de ſes bienfaits : mais ne nous étendons pas d'avantage ſur ce ſujet inépuiſable.

Il ajoûta bien d'autres circonſtances de ſa vie, qu'il ſeroit trop long de rapporter icy.

Finiſſons donc ce détail, en diſant quelque choſe des mœurs de noſtre Vieillard ; elles ſont auſſi pures que ſon temperamment eſt ſain. Il approche tous les mois des ſaints Myſteres pour expier les foibleſſes de l'humanité : Il entend regulierement la Meſſe chaque jour à genoux ; en un mot ſi ſa mort répond à ſa vie, il peut ſe promettre de finir heureuſement ſa courſe.

On ne ſera pas fâché ſans doute de voir la copie de l'extrait baptiſtaire du ſieur Philippes Herbelot, qui eſt le nom du Vieillard en queſtion: la voicy telle que je l'ay priſe ſur celle qu'il avoit luy-même tirée de l'Original.

Extrait Baptiſtaire du Sieur Philippes Herbelot.

Nous Preſtre-Curé de Doulerent Chaſteauvilliers au-Chêne, Diocefe de Toul en Lorraine, certifi que le premier Janvier 1602. a eſté baptiſé Pbilippes Herbelot,

Fils de Jean Herbelot, & Conſtance Jacquemart ſes pere & mere, le Parrain Philippes le Petit, la Marraine, ſa Sœur, Damoiſelle ſuivante de Madame de Guyſe.

Je ſouſſigné, Curé de Doulerent Chaſteauvilliers au-Chêne: Certifie le preſent Acte & Extrait être conforme à ſon Original. En foy dequoy Nous avons ſigné le 10. Novembre 1714. Bertau, Curé à preſent de Doulerent-Chaſteauvilliers-au-Chêne.

Nicolas Creſpin, Juge & Lieutenant de Doulerent-Chaſteauvilliers-au-Chêne: Certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que le

present Certificat du Sieur Bertau, Curé, est veritable. En foy de quoy Nous avons delivré le present. Signé le 19. Novembre 1714. Nicolas Cressin.

Il est à mon avis temps de dire quelque chose des nouvelles étrangeres.

De Rome le 20. Mars 1716.

On a tenu une Congregation de 15. Cardinaux sur les secours que le Roy d'Espagne a bien voulu accorder au Pape contre les Turcs. Ces secours

consiſtent en 6. Vaiſſeaux de Guerre, quatre Galeres, & huit mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie. Il a eſté reſolu qu'on accepteroit ſeulement les ſix Vaiſſeaux & les quatre Galeres, & non les huit mille hommes, pour ne pas cauſer de jalouſie à l'Empereur dans la ſituation preſente des affaires. Le Courrier qui avoit apporté de ſi agréables nouvelles a eſté renvoyé par Sa Sainteté avec des Lettres de remercieiments & de loüanges, & elle a fait donner à ce Courrier cinquante écus

& un médaillon d'or.

Le Cardinal Orſini eſt icy de retour de la viſite de ſon Evêché de Porto. Il a trouvé les Egliſes de ce Dioceſe tres-mal pourvûës d'ornements, & d'habits Sacerdotaux ; & comme la plûpart eſtoient fort uſez & même dechirez, il les a fait brûler tous devant la porte deſdites Egliſes, mais il abandonne le revenu de cet Evêché pour en acheter d'autres. Ce Cardinal ſe diſpoſe à retourner à ſon Egliſe de Benevent, où il veut être avant la Semaine Sainte. Il n'eſt plus

queſtion de ſa Legation à Vienne, l'Empereur ayant fait ſçavoir au Pape qu'il étoit plus neceſſaire de penſer ſerieuſement à luy envoyer des ſecours réels & effectifs, qu'à faire des dépenſes pour une pompeuſe Legation.

Le nouvel Evêque de Volterra fut conſacré ces jours paſſez par le Cardinal Paulucci qui le retint enſuite à dîner. Le Comte Fede beau-frere de ce Prelat & Miniſtre du Grand Duc fut auſſi de la partie. Au commencement du repas le Pape voulant faire honnêteté

à ce Miniſtre, envoya pluſieurs plats de ſa table.

On dit que M. le Marquis du Bourg Miniſtre du Roy de Sicile eſt rappellé à Turin, & que le Comte de Provana doit venir ici en ſa place ; cependant depuis peu de jours on a publié & affiché en cette Ville des nouvelles cenſures contre pluſieurs Officiers & Miniſtres de Sa Majeſté Sicilienne, & contre un grand nombre d'Eccleſiaſtiques Seculiers & Reguliers de Palerme, de Meſſine, & de Catania.

M. Silva a eſté declaré Ro-

tante de Signature de Grace, & comme ce Prelat eſt fort pauvre, le Pape luy a accordé une penſion de 200. écus.

Le Prince Electoral de Baviere a fait remettre ici à l'Abbé Scarlati 50 mille écus pour les preparatifs neceſſaires à ſa venuë en cette Ville, qui ſera, dit on, dans la ſemaine de la Paſſion, pour pouvoir ſe trouver aux fonctions de la Semaine Sainte. On prétend que ce Prince viſitera ſeulement le Cardinal Doyen dont il prendra la gauche : on aſſure que la choſe a eſté reglée de la ſorte.

Le

Le nouveau Cardinal Spinola a esté obligé de se faire mettre une jambe de fer. Il ne peut encore se soûtenir sur ses pieds, & cela parce qu'il n'a pas voulu durant les quarante jours s'assujettir aux précautions que demandent les ruptures.

Le Cardinal Prioli perd chaque jour de ses forces, & on apprehende beaucoup pour sa vie.

On continuë au Palais les Congregations militaires, on y fait souvent intervenir le Chevalier Morosini qui est ici

de la part de la Republique de Veniſe pour ſolliciter du ſecours.

De Rome le 28. Mars 1716.

Il paroît qu'on eſt perſuadé de plus en plus que la Guerre eſt inévitable entre l'Empereur & la Porte. M. le Cardinal de Scrottembach receut avant hier un Courrier ou une Staffette, & eût hier matin une longue audiance du Pape. On ſuppoſe qu'il donna des aſſeurances encore plus grandes à Sa Sainteté ſur cette Guerre :

plus nous allons en avant, plus nous en ſerons éclaircis.

On dit que M. le Coadjuteur de Mayence ſeroit volontiers Archevêque de Treves. Le Marquis del Borgo eſt parti pour retourner à Turin. Il a eu audiance du Pape avant ſon départ, on l'a vû partir d'ici avec peine, & la verité eſt qu'il s'y eſt comporté avec beaucoup de ſageſſe & de prudence.

On ne ſçait point au vray ce qui ſe paſſe entre l'Empereur & la Republique de Veniſe, car on n'entend parler que de Courriers de Vienne à Veniſe

& de Veniſe à Vienne.

Le froid eſt ici plus grand qu'au mois de Janvier, les biens de la terre & les beſtiaux en ſouffrent du préjudice. L'Italie n'a pas beſoin d'une ſeconde touche, & il y a une eſpece de famine dans pluſieurs endroits de l'Etat du Pape.

De Veniſe, le 28. Mars 1716.

Le Senat a répondu au memoire que M. le Nonce a fait preſenter dernierement : cette réponſe contient en ſubſtance des grands remerciemens à Sa

Sainteté, pour tous les mouvemens qu'elle ſe donne en faveur de la Republique; & comme M. le Nonce y avoit joint la demande des deux Vaiſſeaux pour eſtre armez aux frais du Pape, & que l'on luy a répondu que l'on n'en avoit aucun dont on pû ſe defaire, ce Miniſtre en execution de ſes ordres, eſt en traité icy avec quelques Marchands pour en avoir deux des leurs, pour joindre à ceux dont M. le Commandeur Ferreti s'eſt accommodé à Genes.

Il eſt arrivé ici Mardy un

courrier de Vienne au ſujet d'une difficulté ſur l'expreſſion de certains termes plus forts à inſerer dans la ligue à conclure avec l'Empereur contre les Turcs. Le courrier a eſté renvoyé hier avec ordre à l'Ambaſſadeur de la Republique de ne point s'arreſter ſur ces bagatelles, & de faire inſerer dans le traité toutes les explications qu'il jugera convenables. On prétend que par le même traité le Senat aura la liberté de prendre à ſon ſervice & de recevoir à ſon ſecours telles troupes qu'il luy plaira, ſans

que l'Empereur en puiſſe prendre de la jalouſie, comme dans le memoire de M. le Nonce, ce Miniſtre donna part des offres faites à Sa Sainteté par le Roy d'Eſpagne, en faveur de la Republique; le Senat jugea à propos de mettre en deliberation l'envoy d'un Noble à Madrid, pour en remercier le Roy Catholique; & avant hier M. Ruſini, neveu du Proveditcur de ce nom, fut choiſi pour paſſer en Eſpagne ſans caractere.

M. Emo ayant retiré les troupes, le canon & les muni-

tions de Narenta & de Fortins, situez le long de la riviere de ce nom, en a fait sauter ensuite les Fortifications, & les a abandonnez, & aussi tost les Turcs en ont pris possession.

M. le Comte de Schulembourg a trouvé les Fortifications de Corfou en tres-mauvais état. Il faudroit quatre mois pour les reparer. Il fait détruire & applanir les deux hauteurs dont on a parlé, & fait travailler à un retranchement du costé de la Marine, pour s'opposer aux descentes.

M. Marcelle fut fait Dimanche Procurateur de S. Marc, moyennant vingt cinq mille ducats : & demain on élevera M. Cornaro à la même dignité.

On repare un ouvrage couronné ici qui couvre le Chasteau du Lido, & qui étoit fort délabré.

Le grand convoy pour Corfou qui doit estre commandé par M. Corendau, est prest à mettre à la voile ; ce Noble va relever M. Pisani à Corfou. L'on ne sçait point encore si ce dernier a accepté la Charge de Capitaine General.

De Rome le 4. Avril 1716.

Le Pape tint Lundy dernier Consistoire, dans lequel Sa Sainteté fit un beau Discours sur la Guerre imminente des Turcs, elle y parla des diligences qu'elle avoit faites auprés des Princes Catholiques, pour avoir des secours de Vaisseaux & de Galeres, & s'expliqua fort avantageusement sur le sujet du Roy d'Espagne, & avec beaucoup de reconnoissance des secours qu'il luy donnoit. Elle dit

qu'elle en attendoit auſſi du Roy de Portugal, qu'elle comptoit ſur les Vaiſſeaux & Galeres de la Religion de Malube, ſur celles du Grand Duc, & parla auſſi des ſiennes & des Vaiſſeaux qu'elle a fait noiſer. Elle parla enſuite de la guerre contre l'Empereur & la Porte, comme d'une choſe aſſeurée, y donna part qu'elle accorde à ce Prince les decimes ſur les biens de ſes ſujets Eccleſiaſtiques de l'Empire & qu'elle luy avoit permis d'autres ſecours, même au-deſſus de ſes forces : ajoûtant

que ce Prince connoissant luy-même les besoins de s'opposer aux progrés des Turcs, étoit assez portez de luy même à faire des efforts pour les arrester, & qu'ainsi la destination qu'elle avoit faite de M. le Cardinal des Ursins, pour luy representer les besoins de la Chrétienté, devenant inutile, il étoit juste de luy permettre de retourner à son Diosece: & fit sur cela l'éloge de ce Cardinal qui étoit present dans le Consistoire, le loüant sur son zele, sa subordination, & sa prompti-

tude à ſuivre les intentions de Sa Sainteté, dés qu'elle les luy avoit fait ſçavoir nonobſtant ſes infirmitez. Il eſt cependant fort à craindre que tous ces ſecours ne ſoient pas tous en état pour venir à temps. On fait auſſi réparer quelques Fortifications à Ancone, & on arme quelques petits Bâtimens dans le Golfe Adriatique, pour ſe preſerver des Corſaires : le Prince Electoral de Baviere arriva hier en cette Ville.

On ne ſçait ſi le Pape pourra paſſer au Vatican pour y faire

les fonctions de la Semaine Sainte & de Pasques comme à l'ordinaire, Sa Sainteté ayant esté un peu indispolée.

Autre Extrait de Nouvelles de Rome du 4. Avril.

Il y eût Consistoire Lundy dernier, le Pape y declara l'imposition des decimes sur tous les Ecclesiastiques d'Italie, à l'exception des Cardinaux. Sa Sainteté declara aussi la volonté où elle étoit de donner à l'Empereur un subside de 500000. florins pour aider ce

Prince à faire la guerre au Turc. Ce ſont les Ordinaires des lieux qui doivent eſtre chargez du recouvrement des decimes.

De Rome le 10. *Avril* 1716.

Quoyque Sa Sainteté ait eſté un peu incommodée ces jours paſſez de ſes jambes qui ne fluent point à l'ordinaire, elle voulut toutefois aſſiſter à la Chapelle Dimanche dernier; mais aprés y avoir fait la benediction & diſtribution des Palmes, elle ſe retira dans ſon appartement.

Le Prince Electoral de Baviere arriva ſur la fin de la ſemaine paſſée. Quantité de perſonnes de diſtinction furent & envoyerent des Gentilhommes au devant de luy, dans des caroſſes à ſix chevaux. Son Alteſſe avoit à ſa ſuite douze perſonnes à cheval, elle fut deſcendre chez l'Abbé Scarlati ſon Miniſtre, où elle eſt logée, elle y receut auſſitoſt des complimens de la part de Sa Sainteté, qui luy envoya immediatement aprés un preſent de comeſtibles.

Ce Prince fut à la Chapelle

le

le jour des Rameaux, où il prit la Palme des mains de Sa Sainteté qui la luy donna en riant, enſuite il en receut une autre chez luy beaucoup mieux travaillée.

Le même jour apreſ-dîné M. Don Charles Albani fut viſiter ce Prince, & le mena à la promenade dans ſon caroſſe dehors la Porte du Peuple, comme cela avoit eſté premedité; il y trouva quantité de Seigneurs & des Dames de grande diſtinction.

Lundy matin Son Alteſſe fut ſaluer Sa Sainteté qui luy

ût un tres bon accuëil, luy ayant temoigné beaucoup de tendresse & d'affection, ce Prince fut voir ensuite le Cardinal Albani, & le soir la Signora Dona Teresa, femme du Seigneur Don Charles, chez qui il y eût un tres beau concert, aprés lequel on servit une magnifique collation.

En consequence du ceremonial dont on étoit convenu le Prince Electoral fut visiter les Cardinaux Chefs d'Ordres sçavoir Acciaioli, Panciatici, & Pamphili, ils le receurent en limarre & par le grand esca-

lier. L'Ambaſſade ſe faiſoit au nom de l'Abbé Scarlati Miniſtre de ce Prince, qui dit que pluſieurs Gentilhommes de diſtinction Etrangers, parmi leſquels le Prince étoit ſous le nom du Comte de Draunis, ſouhaitoient avoir l'honneur de ſaluer leurs Excellences.

Mardy matin Son Alteſſe accompagnée de cinq Seigneurs des plus qualifiez, fut voir la belle maiſon de Fucoli, d'où il revint le ſoir du même jour.

Mercredy Sa Sainteté malgré les oppoſitions de ſon

Medecin, voulut se transpor-
ter au Vatican pour y faire
plus commodement les fonc-
tions de la Semaine Sainte. La
saison est neanmoins extraor-
dinaire & rigoureuse à cause
des neiges qui sont tombées
depuis peu aux environs de
Rome, qui produisent un
froid vif & beaucoup de ma-
ladies. Les Hôpitaux de cette
Ville sont remplis des pauvres
Payſans, il en meurt jusques
à 25. & 30. par jour.

Lundy matin on embar-
qua pour Civitavechia 200.
hommes de nouvelle levée,

quelques uns neanmoins deſerterent avec leur habit avant l'embarquement.

Pluſieurs Baſtiments de Barbarie commencent déja à faire des incurſions ſur les Plages de cet Etat, cela a obligé Sa Sainteté à ordonner qu'on armât inceſſamment deux de ſes Galeres pour les envoyer en courſe le long des coſtes.

Dernierement les gens de M. Molinés maltraiterent à coups de bâtons un certain Tailleur, on en fit beaucoup de bruit au Palais, ce qui obligea M. Molinés à congedier

ceux de ſes gens qui ont eu part à cette action, & à les envoyer avec eſcorte à Longon.

Le General & le Procureur general des RR. PP. Minimes auront leur place dans la Chapelle du Pape où ils doivent prêcher le ſecond jour de Pâques : c'eſt le Cardinal Albani Protecteur de leur Couvent en cette Ville, qui leur a obtenu cette grace de Sa Sainteté.

Une femme eût le courage il y a quelques jours de tuer en public un Voiturier qui l'inſultoit & de luy donner 17.

coups de coûteaux.

Le Connétable Colonne a fait present au Prince de Baviere de deux chevaux de manege d'une grande beauté. Le Chevalier Morosini luy a envoyé pareillement un tres-beau present.

Le Pape quoyqu'un peu incommodé n'a pas laissé de faire les fonctions du Dimanche des Rameaux & du Jeudy Saint.

Le Prince Electoral de Baviere y a assisté regulierement.

Le Courrier que le Pape avoit expedié en Portugal, pour y demander des secours

de Vaiſſeaux, eſt enfin arrivé aujourd'huy avec les meilleures réponſes du monde.

De Veniſe le 11. Avril.

L'on attend ici avec impatience le retour du Courrier qui fut renvoyé à Vienne il y a 9. ou 10. jours, pour ſçavoir ſi l'Ambaſſadeur de la Republique aura pû réüſſir à conclure avec les Miniſtres de l'Empereur la Ligue contre les Turcs, on doute toûjours des diſpoſitions de ce Prince, & on eſt perſuadé qu'il ne rompra

pra point avec la Porte, ſi les Turcs ne commencent les premiers quelques hoſtilitez contre la Hongrie. On croit qu'en attendant qu'ils le faſſent, l'Empereur fera naître de tems en tems des difficultez pour retarder la concluſion de cette Ligue. On a même ſceu qu'il s'en preparoit des nouvelles pour les plaintes qu'il forme contre la Cour de Rome, comme ſi le Pape avoit intention de rappeller les Eſpagnols en Italie, & d'y faire naître des nouveautez. Comme l'Empereur, à ce qu'on dit, donne oc-

casion à de pareils soubçons, il craint effectivement qu'on ne les mette à execution.

Le Senat n'a point répondu au Memoire de M. le Nonce, dans lequel ce Ministre insinuoit qu'il étoit à propos que la Republique fit demander au Roy le passage pour les Troupes qu'elle fait lever dans la Comté d'Avignon.

Il est arrivé ici de Verone les 1200. hommes qui y étoient venus d'Allemagne, on les a déja embarquez sur des Bastiments pour les faire passer en Dalmatie. On en at-

tend encore un pareil nombre à Verone, & on les envoyera dans la même Province, d'où l'on écrit que quoyque M. le General Emo eût abandonné Narenta, & se fut retiré en deçà de la Cetigne, il avoit cependant conservé les Forts Norin & Opus, qui peuvent être secourus par Mer, mais dont l'air est si mauvais que dés la derniere Guerre on a deliberé fort longtemps si l'on démoliroit ce dernier. M. le Nonce a conclu ici Samedi un Traité pour le nolisement d'un Bâtiment de 50. pieces de

Canon que le Pape veut armer en guerre. On travaille à le mettre en état d'être lancé à l'eau.

La Republique fait traiter chez les Grisons pour une levée de 2000 hommes. M. Puenti son Resident luy fait esperer d'y pouvoir réüssir.

On a imposé une Taxe de la dixiéme partie du loyer des maisons sur tout l'Etat, en pure perte pour les locataires, ce qui fait murmurer le Peuple qui se voit par là presque seul chargé de cette Taxe.

De Naples le 31. *Mars* 1716.

Nous apprenons que les Turcs ont fait leur Place d'armes à la Valona, qui n'eſt qu'à 60000. d'Otrante, du côté de la Morée, & qui regarde preſque Corfou, & qu'ils ont envoyé dix mille hommes pour applanir les chemins, & pouvoir y conduire le Canon plus aiſément ; ainſi tous ces preparatifs font preſumer qu'au premier jour nous apprendrons l'attaque de Corfou.

Du côté de la Dalmatie le

Seraskier a fait un Corps de Troupes, & a marché à Gabella qu'il a emportée d'assaut sur le champ. Il y a pensé surprendre le Provediteur general des Venitiens qui a bien eu de la peine à se sauver. Ils ont pris encore une petite Place qui n'est d'aucune consideration. La prise de Gabella leur ouvre le passage pour aller attaquer Terra Nouova qui est la meilleure Place que les Venitiens ayent dans la Dalmatie.

Les Algeriens commencent à courir ces Mers; il y en avoit un ces jours passez à la

vûe du Golfe de Naples, il a été à bord d'un Bâtiment François duquel il s'eſt fait montrer le paſſeport & les expeditions du Bureau des Claſſes, & a dit au Patron qu'il ſçavoit qu'il y avoit pluſieurs Genois & autres Etrangers qui navigeoient avec le Pavillon de France, ſans être François, & qu'il eſperoit d'en prendre quelques uns.

De Rome, le 18. *Avril* 1716.

Quoyque le Pape eut beaucoup de peine le Jeudy Saint

à faire toutes les fonctions & ceremonies de l'Egliſe, étant fort incommodé de ſes jambes, qui jetterent tant de matiere ce jour-là que ſes bas en eſtoient percez, il voulut néanmoins chanter la Meſſe le jour de Paſques dans S. Pierre, & donner enſuite à tout le peuple la benediction du haut de la Tribune, qui eſt au-deſſus du veſtibule de cette Baſilique.

Le Prince Electoral de Baviere aſſiſta à ces deux fonctions; & afin qu'il pût voir plus commodement les cere-

monies de la Messe, on avoit eu le soin de luy preparer un endroit élevé, contigu à la Chapelle: ce Prince a donné de grandes marques de pieté & de devotion dans le cours de la Semaine Sainte & de celle-cy; il a communié à la Paroisse, où il a laissé soixante écus pour estre distribuez aux pauvres honteux; aprés avoir porté le Dais à la Procession du S. Sacrement dans l'Eglise de l'Ara Celi où il donna encore une bonne somme d'argent. Il fut à pied visiter trente-trois Eglises. Mr Don Charles Al-

bani luy a fait un preſent de comeſtibles ; il y avoit trente baſſins remplis de toute ſorte de bonnes choſes : le Prince de Caſerta luy en a fait un ſemblable.

Les deux Galeres dont le Pape avoit ordonné l'armement, ſont ſorties du Port de Civita-Vechia, pour donner la chaſſe aux Bâtimens Barbareſques qui commençoient à inquieter la coſte.

Par un Bref fort ample le Pape a remercié la Republique de Genes des deux Galeres qu'elle luy a accordées pour les Venitiens.

Le Prince Electoral de Baviere fut pour visiter les Cardinaux de la Tremoille & Aquaviva; mais leurs Eminences ne voulurent point recevoir sa visite, apparemment pour luy causer moins d'incommodité.

Mercredy au soir le Marquis Gabrieli donna une tres-belle feste à ce Prince dans son Palais: rien n'étoit plus superbe que l'appartement où S. A. fut reçûë aussi-bien que la collation qui fut servie. Ce Prince a témoigné d'y avoir eu toute la satisfaction possible, pres-

que toute la Nobleſſe Romaine s'eſt trouvée à cette feſte, qui à ce qu'on prétend, a coûté dix mille écus.

Le Cardinal Ottoboni vouloit auſſi luy en donner une; il avoit en cette vûë fait faire quelques preparatifs, mais on les a diſcontinuez à cauſe, dit-on, que ſon A. ne l'a point viſité comme elle le ſouhaitoit.

Ce Prince devoit inceſſamment partir pour Naples, mais il ne partira, à ce qu'on prétend, qu'à la fin de ce mois, ſous prétexte que l'air de Ro-

me luy eſt ſalutaire ; cependant il prend le lait d'aſneſſe tous les matins

Le Lundy de Pâques aprés la Chapelle, quelques Cardinaux tinrent une Congregation particuliere, ce fut, à ce que l'on croit, ſur l'affaire des Vaiſſeaux demandez au Roy de Portugal. On aſſure que Sa Majeſté a fait réponſe qu'elle ne pouvoit en envoyer, en eſtant elle même dépourvûë, mais qu'elle en noliſeroit des Hollandois.

Le Prince Electoral de Baviere à l'occaſion de la viſite

qu'il fit au Cardinal Doyen, pria ſon Eminence de vouloir bien l'excuſer envers le ſacré College, de ce qu'il ne pouvoit, à cauſe du peu de temps qu'il luy reſtoit, aller en perſonne l'aſſûrer de ſes civilitez; ce Cardinal le fit, & envoya auſſi-tôt chez tous les Cardinaux leur donner part des ſentimens de S. A. que chacun d'eux jugea à propos d'envoyer remercier par l'entremiſe du même Cardinal Doyen, ce qui a eſté executé de la ſorte.

Mardy dernier ce Prince fut

voir le Palais de Montecavallo, en ſortant il fit donner cent Loüis d'or pour étrenes au Concierge.

Le Pape fait, dit-on, enrichir de diamants & d'autres pierres précieuſes un de ſes Portraits, pour en faire preſent à ce Prince.

Le Conneſtable Colonna l'a été voir. On a remarqué que cette viſite a eſté differente de toutes les autres que S. A. a reçûës: en effet le Conneſtable a eſté introduit ſeul, au lieu que les autres qui ont fait la même honneſteté à ce Prince, ont

esté admis plusieurs à la fois & avec quelque sorte de confusion & de desordre.

De Venise, le 18. Avril 1716.

On attend icy avec impatience l'arrivée d'un courrier de Vienne, pour sçavoir si la ligue contre les Turcs aura esté enfin concluë. On pourroit en douter sur ce que cette Cour depêcha le 11. un courrier à Constantinople, au sujet, dit on, de quelques propositions d'accommodement, en vertu duquel les choses reste-

ront

ront en ſuſpens entre la Republique & la Porte ; & l'on croit que les Miniſtres de l'Empereur, avant que de prendre l'engagement avec les Venitiens, voudront attendre le retour de ce dernier courrier ; quoy qu'il en ſoit, il paroît toûjours de plus en plus que ce Prince veut tirer de tres-grands avantages des ſecours qu'il leur fait eſperer, & qu'il ne rompra avec la Porte, qu'en cas que les Turcs ſoient les premiers à l'attaquer en Hongrie. M. Charles Piſani, frere du nouveau Gen-ra!, & qui

est actuellement Conseiller du Doge, doit demander la semaine prochaine de renoncer à cette Charge, pour remplir celle de Lieutenant General de M. son frere. Celuy-cy entend assez bien la Marine dont le Capitaine General n'a aucune connoissance, n'ayant jamais monté aucun vaisseau que comme passager; cependant M. le General Delphino est arrivé icy.

Il y a quelques avis secrets qu'il a esté mis aux arrests, ce qu'il y a de certain, c'est qu'actuellement on lit chaque

ſemaine les informations dreſſées contre luy pour luy faire ſon procés. Il eſt arrivé hier encore 1200. hommes de troupes d'Allemagne que l'on a fait auſſi tôt embarquer ſur un convoy preparé pour le Levant. Il y a eu en cette occaſion quelques émeutes, ſur ce que les troupes vouloient que ſuivant l'uſage, l'on leur payât les deux mois d'avance.

Deux Tartanes arrivées icy en courſe, ont ſurpris le 11. du mois dernier un Bâtiment François, & luy ont enlevé ſon paſſeport & quelques

bales. On en a fait des plaintes, & on ne doute pas que les Commandans de ces Tartanes ne soient punis comme ils le meritent.

Hier au soir le courrier qu'on attendoit de Vienne est enfin arrivé avec l'agréable nouvelle, que les articles de la ligue contre les Turcs avoient esté signez le lundy de Pasques, mais on ignore encore si l'on est convenu que l'Empereur commenceroit incessamment les actes d'hostilité.

De Rome le 25. Avril 1716.

Le froid & la ſechereſſe qui continuënt toûjours en ces quartiers étant d'un grand préjudice aux biens de la terre, le Pape a ordonné des prieres pour la pluye.

Il eſt arrivé icy un Courrier depêché par M. l'Internonce à Bruxelles, on ne ſçait point le vray motif de cette expedition ; mais pluſieurs veulent que ce ſoit pour donner avis qu'on avoit découvert en ce Païs-là que la Porte Ottomane.

étoit dans le dessein d'agir cette Campagne avec son Armée Navale contre l'Etat Ecclesiastique ; d'autres prétendent que ce pourroit être encore sur l'intention où les Anglois & les Hollandois peuvent être aussi de faire quelque tentative sur l'Etat de l'Eglise.

Dans cette apprehension on ordonne ici à tous les Officiers qui doivent aller garder les costes, de partir incessamment pour se rendre à leurs postes, & l'on a envoyé à Civitavechia 400. juste-au corps pour habiller les équipages des

Bâtiments qu'on doit armer dans ce Port.

Le Prince Electoral de Baviere a esté visiter Madame la Connétable Colonna. M. le Connétable son fils s'est trouvé à cette visite. Il fit voir le Palais à Son Alteſſe qui considera avec plaisir la belle Galerie de cette maison.

M. Bianchini par ordre de Sa Sainteté accompagne ce Prince par tout, & luy fait voir les Antiquitez de Rome les plus remarquables.

Il a esté au Capitole, les Conservateurs s'y trouverent

ce jour-là, & eurent permiſſion du Pape de luy donner une magnifique collation, il a eſté auſſi à Oſſia voir les Salines enſuite à la chaſſe à Decima, il montoit un des chevaux dont le Connétable luy a fait preſent.

Un Courrier depêché par M. le Nonce à Vienne, a porté ici la nouvelle de la concluſion de la Ligue entre l'Empereur & les Venitiens.

Le Tribunal de la Rote a finalement choiſi, examiné & approuvé l'Avocat Lanfredini pour remplir le poſte d'Audi-

teur

teur qui étoit vacant.

Le jour de la Feſte que le Marquis Gabriely donna au Prince Electoral de Baviere, le Maître de Chambre du Cardinal Pico de la Mirandole ſe preſenta pour entrer dans l'appartement; mais il fut repouſſé avec inſolence par les domeſtiques de la maiſon. Son Eminence offenſée en la perſonne de ſon Gentilhomme, a voulu en avoir ſatisfaction, le Marquis Gabriely fut pour lui faire ſes excuſes & ſe diſculper; mais elle ne le receut pas cette fois; cependant aprés avoir ren-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

voyé quatre de ſes Domeſtiques, & avoir fait prier ce Cardinal de vouloir bien l'entendre, ſa priere fut enfin écoutée, & il fit ſes excuſes ; mais il luy fallut encore en aller faire autant au Maître de Chambre qui avoit receu l'injure.

M. Farſeti eſt arrivé ici de ſon Gouvernement, il a fait des offres conſiderables pour un des plus grands emplois de la Chambre. Il n'eſt pas le ſeul qui aſpire à ces Charges, car il y a beaucoup de Prelats qui offrent auſſi de grandes ſom-

mes pour en avoir.

M. Dominique d'Aſte ayant eu quelques paroles avec un Gentilhomme Napolitain de la Maiſon d'Entico, celui-ci voulut le voir l'épée à la main, mais l'affaire ayant éclaté, ils ont eu ordre du Gouverneur de ne point ſortir ſous peine de dix mille écus d'amende.

Le Prince Electoral de Baviere a eſté à des parties de plaiſirs qui ſe ſont faites dans les maiſons Strozzi & Roſpiglioſi; le Prince Odeſcalchi a gagné au Prince Electoral en cette occaſion une groſſe ſom-

me d'argent, auſſi bien qu'à pluſieurs Seigneurs de la ſuite de S. A.

On a envoyé pluſieurs Brigades de Sbirres vers la Montagne de Viterbe pour donner la chaſſe à des bandits qui ont paru de ce côté là.

De Veniſe le 25. Avril 1716.

On a toûjours lieu de douter que l'écrit ſigné à Vienne avec les Miniſtres de l'Empereur & l'Ambaſſadeur de Veniſe ne ſoit un ſimple projet d'alliance contre les Turcs,

dont le Traité ne ſera ſigné & executé qu'au retour du Courrier depeché par ce Prince à Conſtantinople, ſuivant les réponſes qu'il recevra de la Porte par M. Flecchement ſon Reſident ; quoyqu'il en ſoit, cet Ecrit a eſté ſigné par le Doge même Samedy dernier, & envoyé enſuite à Rome pour y être pareillement ſigné par le Pape, comme garant des engagements de la Republique. Le même jour Samedy le Senat dépêcha deux Courriers, l'un par Rome & Otrante à M. Piſani à Corfou, pour luy don-

nir part de cette bonne nouvelle, & l'autre à Vienne avec une Lettre contenant des expreſſions tres-reconnoiſſantes & tres-obligeantes à l'Empereur, de ce que ce Prince venoit d'avoir la bonté de faire en faveur de la Republique.

Le General de Schulembourg ayant trouvé le roc vif en voulant détruire la Montagne d'Abraham, ſituée au-devant du Château de Corfou, a changé de deſſein, & au lieu de continuer à abaiſſer cette hauteur qui auroit demandé trop de temps à applanir, il a

jugé à propos de nouveau d'y faire d'autres fortifications, & de reparer ce qu'il avoit défait.

Comme cette Place est la plus importante & la plus exposée, on travaille icy à y envoyer tous les secours que l'on peut rassembler. On prepare un assez grand convoy pour l'y faire passer, lequel sera escorté de six Vaisseaux de guerre; sçavoir, la Valeur, la Rose, le S. Paul, l'Annonciation, le Crucifix & la Madona de l'Arcenal, ce dernier est tout neuf, & n'est pas encore

actuellement achevé; cependant il eſt certain que tant ſur les Flottes qu'à Corfou, il n'y a pas plus de dix à douze mille hommes de troupes reglées, dont même il en meurt quantité tous les jours par les maladies qui ſe ſont répanduës parmi elles : les Vaiſſeaux & les Galeres ne ſont pas mieux armez en Chiourmes & en Matelots, & il y a lieu d'apprehender de fâcheux évenemens dans la Campagne prochaine.

On ſçait que les Turcs la veulent commencer de bonne

heure, & qu'ils font même travailler à un chemin dans la Boſſinie, pour y faire paſſer leurs troupes: leur flotte ſera auſſi ſuperieure à celle de la Republique, qui, quelque choſe qu'on puiſſe dire, ne ſera compoſée tout au plus, y compris les Alliez, que de 25. Vaiſſeaux & autant de Galeres, & trois ou quatre Galeaſſes: l'on travaille auſſi fortement à mettre quelques Corvertes fabriquées nouvellement en état de mettre à la voile, pour pouvoir donner la chaſſe aux Dulcignotes, & s'op-

poſer aux courſes des Corſaires.

RELATION

de l'Entrée à Vienne de M. le Comte du Luc, Ambaſſadeur de France auprès de l'Empereur.

Le Dimanche 19. du mois d'Avril M. l'Ambaſſadeur ſe rendit à deux heures aprés midy aux Minimes du Fauxbourg de Vienne, appellé le Fauxbourg de la Favorite. Dés qu'il y fut arrivé il y receut les complimens du Cardinal de Saxe, du Nonce & de l'Am-

baſſadeur de Veniſe, qui en-
voyerent chacun quatre de
leurs Gentilshommes pour le
complimenter. Le Grand Ma-
réchal de la Cour vint enſuite
luy faire les compliments de
l'Empereur, l'Ambaſſadeur
luy donna la main; & quand
les Carroſſes eurent pris leur
rang, ils entrerent enſemble
dans celuy de l'Empereur.
L'Ambaſſadeur ſeul dans le
fond, & le Grand Maréchal
ſeul ſur le devant. La marche
ſe fit en cet ordre: les Carroſ-
ſes des Miniſtres, des Con-
ſeillers d'Etat & des Chambel-

lins au nombre de ſoixante-ſix: le ſecond Carroſſe de l'Empereur où étoit le Secretaire de l'Ambaſſade, deux Suiſſes de Son Excellence à cheval, ſuivis de trente Valets de pied de ſa livrée : le premier Carroſſe de l'Empereur : le Majordome de l'Ambaſſadeur à cheval, ſes deux Ecuyers & dix Pages auſſi à cheval, ces derniers vêtus de velours cramoiſi avec une broderie d'or en cartiſane ſur toutes les coutures, des nœuds d'épaule tres-riches & des veſtes à fonds d'or ſous l'habit : quatre Pale-

freniers à cheval, & enfin le ſe-
cond, le troiſiéme, & le qua-
triéme Carroſſe de l'Amba-
ſadeur qui fermoient la mar-
che & étoient entourez cha-
cun de deux Palefreniers à
pied : on ſe rendit en cet or-
dre par differentes ruës au Pa-
lais de l'Ambaſſadeur, où il
deſcendit avec le grand Maré-
chal, à qui il donna la main
chez luy, & qu'il reconduiſit
juſqu'à la portiere du Car-
roſſe de Sa Majeſté Imperiale.
Le lendemain l'Ambaſſadeur
ſe rendit à l'audiance avec les
mêmes ceremonies, mais en

deüil avec quatre Carrosses noirs & une livrée de même, & cette seconde Entrée dans la maniere ne parut pas moins magnifique que l'autre. J'oubliois de vous dire que le jour precedent il y eût dans une maison proche des Minimes une collation superbe pour les Gentilshommes & une autre pour la livrée des Ministres qui avoient envoyé leurs Carrosses à l'Entrée; que le lendemain les mêmes furent traitez au Palais de l'Ambassadeur avec une profusion & une magnificence qu'on n'avoit point

encore vûës à Vienne, & il n'y a perſonne qui n'avoüe que la beauté des carroſſes, des chevaux, de la livrée, l'elegance des ajuſtemens, le bel air, l'ordre & le goût qui ont regnez dans cette ceremonie, égalent au moins tout ce qu'on avoit encore veu de plus beau dans ce genre.

Suite des Nouvelles de Londres.

Les Lettres de Londres du 23. Avril portent que le long ſéjour du General Cadogan au Camp de Blair joint aux

fréquents Courriers que ce General envoyoit à la Cour faſoient croire que les Rebelles qui étoient encore aſſemblez en grand nombre, faiſoient encore quelque difficulté à mettre bas les armes, & on diſoit même qu'ils avoient envoyé dire à ce General qu'ils ne vouloient pas ſe ſoumettre à moins qu'ils ne ſoient aſſeurez de leur vie & de leur bien, qu'ils ne pouvoient pas prendre ſa parole ni celle d'un autre General ; mais qu'ils offroient d'entrer dans une ſuſpenſion d'armes juſqu'à ce qu'on

qu'on ait receu la volonté du Roy ſur ce ſujet ; & par d'autres Lettres qu'on a receües de ce Pays là, on mande que les bagages d'un Regiment Hollandois, eſcortez par un Sergent & pluſieurs ſoldats paſſans par le Fauxbourg d'Edimbourg pour revenir en Angleterre ont eſté entierement pillez par la populace qui s'attroupa en ſi grand nombre qu'elle obligea le Sergent & les Soldats à prendre ſerment & à boire la ſanté du Pretendant ſous le nom de Jacques VIII. ce qui fait connoiſtre la

ſupation des eſprits du peuple ſur tout de ce Pays là, cependant les Magiſtrats d'Edimbourg en ont fait arreſter pluſieurs des principaux qu'on a mis en priſon On aſſeure que le Lord Lansdown, le Lord Duplin & le Chevalier Guillaume Windham devoient être inceſſamment élargis de la Tour où ils ſont détenus depuis long temps comme ſuſpects. La nuit du 21. au 22. le ſieur Forſter un des Chefs des Rebelles faits priſonniers à Preſton s'échapa de la priſon de Newgatte avec ſon valet,

dans le temps qu'on faiſoit retirer tous les priſonniers dans leurs chambres pour ſe coucher, le ſieur Forſter invita le Geolier à boire dans ſa chambre & appella même quelques autres priſonniers pour eſtre de la partie; & étant un peu échauffé par la boiſſon, à une heure aprés minuit Forſter dit qu'il alloit aux commodités & ſon Valet prit une chandelle pour l'éclairer, mais bien loin d'y aller il deſcendit en bas & avec une clef qu'il avoit dans ſa poche il ouvrit la porte

MERCURE

& se sauva avec son Valet, & comme cela ne peut avoir esté fait qu'avec complot, on a arresté le Geolier qui a esté examiné & envoyé en prison & depuis on a publié une proclamation par laquelle on promet 1000. liv. sterling à ceux qui arresteront le sieur Forster. Ces Lettres ajoûtent que le Marquis de Huntley, le Lord Rollo & autres prisonniers arriverent à Edimbourg le 13. de ce mois & furent mis dans les prisons.

Ces mêmes Lettres portent une nouvelle assez extraordi-

naire de Conſtantinople ſçavoir, que le Grand Vizir avoit établi une nouvelle Milice qui étoit compoſée de ſoldats levez dans les Pays Chreſtiens, auſquels on donne une plus groſſe paye qu'aucun Prince Chrétien, & on leur accorde l'exercice de leur Religion; il y en aura huit mille qui doivent prendre le ſerment qu'ils appellent d'honneur, jurant de ne jamais deſerter, ils ſeront commandez par des Officiers de leur Nation, Allemans, Hongrois, & François, &c. & de ſes derniers il y en a un

grand nombre ; qu'il y avoit déja plus de 50. Regiments complets, la plûpart Protestants & de l'Eglise Grecque. Plusieurs Suedois prisonniers en Moscovie qui ont trouvé le moyen de s'échaper, se sont enrôlez parmi eux, ils seront habillez & armez à l'Allemande. Une partie doit agir dans la guerre d'Italie, & contre les Venitiens, une autre contre les Moscovites & les Polonois, & une autre doit rester dans des Garnisons & servir à recruter de temps en temps les autres, on a aussi fait publier

que tous les enfans d'eſclaves Chrétiens ſeront enrôlez dans des Regiments & qu'ils auront leur liberté.

Ces Lettres ajoûtent qu'on craignoit que le ſecours des Vaiſſeaux qu'on dit que le que le Roy Georges doit donner encore cette année au Roy de Dannemarck ne cauſe quelques broüilleries. Comme il eſt expreſſement porté par l'acte qui établit la ſucceſſion, que la Grande Bretagne ne prendra aucune part dans les differents qui pourroient arriver entre le Roy comme Electeur

d'Hannovre & quelques Puiſ-
ances, on craint que ſi S. M.
envoye ce ſecours au Roy de
Dannemarck cela ne cauſe
quelque murmure parmi la
Nation Angloiſe.

Celles du 27. du paſſé por-
tent qu'on continuoit de dire
que le Roy Georges fera cette
année un voyage à Hanno-
ver pour des affaires de grande
importance; & on dit même
que les Gentilshommes de la
Chambre qui doivent eſtre de
ce voïage ſont nommez, & que
le Comte de Berkley comman-
dera l'Eſcadre qui eſcortera Sa
Majeſté,

Majeſté, ce qui donne beaucoup d'occupation aux ſpeculatifs: qu'on avoit envoïé ordre à tous les Officiers des Doüanes du Royaume de faire viſiter exactement tous les Vaiſſeaux & paſſagers qui voudront paſſer au de-là de la Mer, & de faire toutes les perquiſitions neceſſaires pour empêcher que le ſieur Forſter ne s'échape hors du Royaume, comme il a fait de la priſon de Newgatte : que le Comte de Torrington eſtoit mort ſans enfans; il laiſſe ſon bien qui eſt de plus de cinq mille livres ſterlin de

rente au Comte de Lincolſt qui n'en a pas 300. de revenu, ſans qu'il ſoit ſon parent.

Le Roy a encore accordé un repit aux trois Seigneurs condamnez, juſqu'au 15. de May. Pluſieurs Dames de la Cour du premier rang, ont fait une bourſe d'environ quatorze cent guinées, dont elles ont fait preſent à la Comteſſe de Kenmure, dont le mary a eſté depuis peu executé.

Le 25. les Seigneurs reprirent le debat qui avoit déja commencé quelques jours au-

paravant, au ſujet du Bill, pour prolonger la ſeſſion du Parlement, que le Comte de Devonshire preſenta ſous le titre d'un Acte pour empêcher de ſi frequents Parlements. Les Seigneurs qui firent des diſcours contre, repreſenterent que l'Acte des Parlemens Triennaux avoit eſté accordé par le feu Roy Guillaume, aux inſtances de la Nation; que les regnes precedens avoient été opprimez, & qu'on ne devoit paſſer aucun Acte pour abolir cette Loy, & ce Bill fut rejetté; mais les Seigneurs repre-

ſentirent qu'au contraire il ſerviroit de moyen pour mettre la Nation dans l'eſclavage, à cauſe que les mal affectionnez ſont encore en grand nombre, & n'attendent qu'une occaſion favorable pour faire de nouveaux ſoulevemens, parce que ſi on procedoit aux Elections pour un nouveau Parlement, ils ne manqueroient point de prendre cette occaſion pour s'aſſembler, ce qui cauſeroit une guerre civile, & fourniroit l'occaſion au Prétendant de revenir.

Sur les huit heures du ſoir on propoſa derechef la queſtion, ſçavoir ſi ce Bill paſſeroit, & il fut mis en committé, & l'affirmative l'emporta de 96 voix, outre 61. On remarqua que de tous les Eveſques il n'y eut que celuy de Londres qui fit un diſcours, & parla pour & contre ce Bill: il dit que ſe trouvant embarraſſé, il eſtoit obligé de ſe retirer, ce qu'il fit ſans donner ſa voix; les gens les plus éclairez, & qui veulent tout penetrer, prétendent qu'aucun des deux partis n'ait touché le veritable

motif de cet Acte, & ils disent que les Ministres l'ont fait porter pour se maintenir dans leurs emplois, & que si les Toris s'y opposent, c'est parce qu'ils voudroient entrer dans leurs places ; ce qu'on apprendra par la suite.

De Londres, le 4. de ce mois.

Le 28. d'Avril les Communes firent la troisiéme lecture du projet d'Acte, pour mieux punir ceux qui excitent les soldats à deserter, & les Catholiques qui s'enrolent

dans les troupes du Roy, l'approuverent & l'envoyerent aux Seigneurs.

Le 27. il y eut encore de grandes disputes dans la Chambre haute, pour sçavoir si les Parlemens seroient continuez durant sept ans ou non, & enfin l'affirmative l'emporta à la pluralité des voix, & on a mis le rapport au lendemain 28. Ce jour-là on en fit le rapport qui fut approuvé, & on ordonna de le remettre au net: suivant ce projet d'Acte, ce Parlement durera encore quatre ans, mais

le Roy ne pourra pas prolonger les autres au delà de sept ans sans préjudice de son droit Royal, & les casser, & d'en convoquer d'autres avant les sept ans expirez.

Les lettres d'Edimbourg du 21. & du 23. portent que tous les Chefs des Mecontents & leurs gens s'étoient soumis, & avoient rendu leurs armes: que le General Cadogan avoit fait un détachement de 450. hommes pour soumettre ceux de l'Isle de Lewis & autres de l'Ouest où le Comte de Seafort qui y étoit s'étoit embarqué

pour revenir en France : que le General Cadogan esperoit, que dans douze ou quinze jours tous les Mecontens seroient soumis, & qu'alors il partiroit pour venir à Londres. Le 29. les Seigneurs firent la 3^e. lecture du projet d'Acte pour les Parlemens de sept ans l'approuverent & l'envoyerent aux Communes, où l'on ne doute pas qu'il ne passe. On continuë à faire le procés aux Mecontents qui sont en differentes prisons de cette Ville. Le 2. de ce mois on presenta aux Communes un

projet d'Acte pour obliger les Catholiques à découvrir leurs biens réels ſur leſquels on veut mettre une taxe des deux tiers du revenu, pour faire une partie du ſubſide.

On mande du Comté de Lancaſtre que pluſieurs Gentilshommes Catholiques ont vendu leurs biens pour ſe retirer hors du Royaume.

La Ducheſſe d'Ormond veut demander la permiſſion d'aller trouver ſon mary. On travaille de nouveau au Fort de Mardik.

Le 29. il y eût encore de

grands débats dans la Chambre des Seigneurs, au sujet du Bill pour prolonger les Sessions des Parlements; les Wigs proposerent que ce devoit estre tous les sept ans, & les Toris soûtenans au contraire qu'il suffisoit d'en fixer le temps à cinq ans & que l'autre devoit finir aprés les trois ans.

La semaine passée on transfera d'une Prison à une autre plusieurs Rebelles faits Prisonniers à Preston pour faire leur Procés, entre autres le sieur Rateliffe, frere du feu

Comte de Wentwatter, le beau frere de ce Seigneur, deux freres du Lord Widdrington, deux Messieurs Cottans, le sieur Ewington, le Lord Makintoses, le Major Makintoses, & le Colonel Makintoses. Il estoit arrivé plusieurs chariots chargez de Montagnards d Ecosse de ceux qui ont esté faits Prisonniers à Preston qu'on a mis dans les Prisons ; on croit qu'on les a amenez en cette Ville pour estre témoins contre ceux qu'on doit juger.

Du 11. & du 15. de ce mois.

Le projet pour continuer les Parlements durant 7. ans, cause de grandes divisions parmi les Communes, où plusieurs Toris se sont joints aux Wighs qui l'approuvent, & plusieurs Wighs se sont joints aux Toris qui s'y opposent, entre autres le sieur Lechmere l'un des plus ardents des Wighs & qui est du Committé du Secret, fit un long discours pour representer les inconvenients de ce projet.

D'ailleurs plusieurs Villes, Bourgs & Communautez comme la Ville de Hasthings, les Bourgs de Marlborough, de Midhurst, d'Abingdon, de Cambridge, de Newçastle au Comté de Stafford, presenterent le 5. des Requestes à la Chambre pour le faire rejetter. Le 6. les Bourgs de Horsham & de Westbury presenterent de pareilles Requestes: toutefois la Chambre en grand commité l'approuva sans y faire aucun changement ainsi on ne doute pas que ce projet ne passe au grand mé-

contentement des Provinces.

Le 7 on en fit la troiſiéme lecture, il paſſa à la pluralité de deux cens ſoixante quatre voix contre cent vingt & une, & il fut renvoyé aux Seigneurs. Le 6. une partie des Troupes Hollandoiſes arriva d Ecoſſe prés d'icy, & on attend le reſte dans peu de jours. La ſemaine derniere on arreſta pluſieurs femmes qui chantoient dans les ruës des chanſons contre le preſent miniſtere, & elles furent envoyées à une maiſon de correction; ce qui n'empêche pas qu'on ne publie preſ-

que tous les jours de nouveaux libelles. Le 7 au soir le Lord Sommerset mourut d'apoplexie ; il avoit esté Chancelier sous le Roy Guillaume, & Président du Conseil sous la Reine ; les Wigths perdent en luy la meilleure teste de leur parti. Le 8. & le 9. le Regiment Suisse Hollandois arriva icy d'Ecosse, & prit les mêmes quartiers qu'il occupoit avant que d'y aller. Le 9. la Chambre fit la lecture du projet d'acte pour continuer l'imposition sur le malt, le mum, le cidre & le poiré, & pour regler diverses

autres

autres affaires, on le passa & on l'envoya aux Seigneurs. Les Lettres d'Edimbourg du premier de ce mois, portent que presque tous les Mecontents & leurs Chefs s'estoient soûmis & avoient rendus leurs armes, & qu'ainsi les troubles de ce pays-là estoient comme finis.

Les Nouvelles de Norwege sont toûjours incertaines. L'Empereur a conclu une ligue offensive & deffensive avec les Venitiens contre les Turcs, mais il ne leur a pas encore declaré la guerre.

On mande de Vienne qu'il estoit surprenant de voir la quantité de munitions de guerre & de bouche qui descendent le Danube pour aller en Hongrie, & quoy que les forces Imperiales montent à plus de cent mille hommes, on est encore en traité avec le Roy de Prusse pour quinze mille hommes, & on traite avec le Prince de Hesse pour huit mille; cependant la Cour ne s'est pas encore declarée. On ajoute que le sieur Doria Envoyé Extraordinaire de Genes y est arrivé pour faire

soûmission à l'Empereur de la part de la Republique : il n'a encore eu que des Audiances particulieres, dans lesquelles on assure que Sa Majesté Imperiale luy a fait connoistre qu'elle estoit dans le dessein de prendre à sa solde quatre Vaisseaux de guerre de la Republique pour les envoyer au Pape.

On mande de Toulon du 16. du passé que les Galiotes à bombes qu'on joignoit à l'Armement qu'on avoit fait, estoient toutes équipées & en estat de faire voile ; cependant

on attend toûjours les ordres de la Cour pour ſçavoir leur deſtination, on dit néanmoins que cet Armement paſſera dans l'Ocean. Ces Lettres ajoûtent que la nuit du 14. on avoit vû un phœnomene au Ciel qui diſparut au bout d'une heure.

Les Lettres de Barcelone du 27. du paſſé portent qu'on y avoit commencé depuis huit jours les fortifications exterieures de cette Place & une Citadelle pour couvrir le Port & que c'étoit le ſieur de Verboon qui avoit la direction des tra-

vaux, on ne sçavoit pas encore si on feroit le Fort Royal, qu'on avoit tracé entre la Ville & le Montjoüy, qu'on avoit arrêté divers particuliers de cette Ville soupçonnez d'être mal intentionnez contre le Gouvernement, & on les a envoyez au Chasteau de Lerida, qu'il y avoit long temps qu'il n'y avoit point paru de Miquelets; mais que depuis quatre jours il en paroissoit une troupe du côté de Blanes, & qu'aussitost qu'on en a eû avis on avoit détaché deux Compagnies de Fusilliers pour

aller à leur pourſuite, ils les joignirent, les attaquerent, en tuerent 27. & en amenerent 18. parmi leſquels étoit leur Chef qui ſe nomme Joſeph Paſtory qui fut pendu ſur le champ avec quatre de ſes camarades & les autres étoient encore dans les priſons.

On mande de Toulon du 3. de ce mois qu'on armoit de nouveau dans ce Port cinq Vaiſſeaux de guerre depuis 60. juſqu'à 80. pieces de canon, & on y travaille en toute diligence ; qu'on devoit les joindre à deux qui ſont armez;

que les Officiers qui doivent monter sur cette Flotte arrivoient actuellement, & elle devoit mettre à la voile vers le 20. qu'on y embarquoit deux mille bombes ; qu'on disoit toûjours que c'estoit pour aller contre les Saletins, que sept Vaisseaux Portugais devoient la joindre & qu'il estoit arrivé de grosses sommes pour payer les équipages.

On mande de Perpignan du 22. du passé qu'on y avoit reçu des Lettres de Palamos du 18. qui portent que la veille il fit en cette ville & aux envi-

rons un si furieux ouragan, que de memoire d'homme on n'en avoit vû un semblable ; qu'à deux heures aprés midy, le temps s'estant obscurcy extraordinairement, il commença à éclairer & à faire un tonnerre épouventable avec une tres grosse pluye qui tomba en telle abondance tant en cette Ville qu'à la campagne qu'en moins de deux heures de temps toute la contrée fut presque innondée, & cet ouragan dura jusqu'à sept heures du soir, que le tonnerre, les éclairs & la pluye ne discontinuerent

continuerent point, la foudre tomba dans cette Ville en cinq endroits, & douze personnes furent tuées, elle tomba aussi par differentes fois dans ce Port, & y brûla quatre Bâtimens qui y estoient : sçavoir, deux Portugais, un Genois, & un Mayorquin, aussi bien qu'une grande quantité de Barques à divers particuliers de cette Ville qui étoient la plûpart chargées de marchandises, & sur les huit heures il s'éleva un vent si violent que plusieurs maisons de la Ville ont esté renversées, & plusieurs per-

ſonnes ont eſté écraſées & en-
ſevelies ſous les ruïnes ; enfin
cet ouragan avoit cauſé par-
tout où il avoit paſſé, la der-
niere deſolation & une conſ-
ternation generale le long de
la Coſte, & même beaucoup
de deſordres, ces vents avoient
arrachez & abattus une grande
quantité d'arbres le long de la
Coſte & dans les Plaines par-
ticulierement, preſque tous les
Oliviers qui faiſoient en partie
tous les revenus & la richeſſe
de cette Province ; ce qui cauſe
des pertes irreparables & la
ruïne entiere d'une grande

étenduë de pays.

Des avis de Milan portent qu'il y estoit arrivé des ordres de la Cour de Vienne de faire des magazins de fourages & de vivres ; ce qui donne lieu de faire des reflexions aux speculatifs.

On mande de Roses du 28. du passé que le 25. il estoit entré dans ce Port deux Vaisseaux Hollandois venant du Detroit, allant au Levant, ils y étoient allez pour se radouber estant fort maltraitez & beaucoup endommagez dans leurs voiles & cordages, l'un

ayant perdu ſon grand mâts & l'autre ſon antêne & ſon beaupré dans une rude bouraſque qu'ils ont eſſuyé à la hauteur de Blanes, ayant couru riſque de perir en voulant aborder à Palamos, ils ont rapporté avoir vû perir un gros Navire Anglois que les vents avoient jetté contre des Rochers entre Mataro & Palamos où il avoit eſté briſé & avoit peri avec tout ſon équipage, ſans qu'il s'en ſoit pû ſauver perſonne; ces Lettres ajoûtent qu'on y attendoit inceſſamment des Ingenieurs pour

faire travailler aux fortifications de cette Place, & au Fort de la Trinité, & on dit même qu'on veut construire un autre Fort à l'opposite & vis-à-vis celuy de la Trinité & qu'on bâtira une grosse Tour bastionnée dans le milieu du Golfe entre les deux Forts par le moyen d'une jettée qu'on y fera, on dit aussi qu'on fortifiera Castillon Dampurias qui est dans le fond du Golfe, qu'on en fera une tres bonne Place & un fort bon Port où toutes sortes de Bâtiments pourront estre en seureté en tout temps.

Les Lettres d'Arras du 15. de ce mois portent qu'on y fait d'auſſi gros magaſins de toutes ſortes de munitions, que ſi nous eſtions à la veille d'entrer en guerre; il y paſſe actuellement des recruës qui vont joindre les Regimens pour leſquels elles ont eſté levées, & les Officiers dont les Compagnies ne ſeront pas completes à la revuë qui s'en doit faire le 15. de ce mois, ſeront caſſez. On parle toûjours de faire camper la Cavalerie entre Cambray & Valenciennes, & l'Infanterie dans la Plaine de Lens.

On a reçu des Lettres de Marseille du 21. du passé, qui marquent qu'on y avoit eu avis par un Bâtiment arrivé en ce Port, venant des Echelles du Levant, que la plus grande partie des Bâtimens qui doivent composer la Flotte Ottomane, estoit en route pour se rendre à Negrepont, où estoit le rendez vous general de toutes les forces navalles Turques : qu'on disoit toûjours qu'ils commenceroient l'ouverture de la Campagne par l'attaque de Cephalonie ou Corfou, & que toutes les Troupes de terre

estoient par tout en pleine marche, & qu'à Alexandrie où il avoit moüillé en dernier lieu, il avoit vû dans le Port de cette Place dix sept Bâtimens chargez d'une grande quantité de toutes sortes de provisions, prests à mettre à la voile pour aller joindre la Flotte Ottomane.

De Paris.

Dans le prima mensis qui se tint en Sorbonne le 2. de ce mois la Faculté de Theologie y resolut de faire une Dépu-

tation au Duc Regent ſur les affaires de la conjoncture preſente. Douze Docteurs allerent le même jour au matin au Palais Royal, où M. Hideux ancien Docteur porta la parole & fit un tres-beau diſcours qui fut fort applaudi de tous ceux qui eſtoient preſents, mais particulierement du Duc Regent à qui il repreſenta les conſequences du Mandement de l'Evêque de Toulon, qui deffend à ſes Dioceſains de venir étudier en Sorbonne. S. A. R. répondit aprés les avoir aſſuré de ſa protection qu'elle

feroit élever le Roy dans des sentimens favorables à la Faculté & aux Droits & Libertez de l'Egliſe Gallicane contre les prétentions des Ultramontains ; qu'elle tâcheroit d'appaiſer cet Evêque & de luy faire revoquer ſes deffenſes, & leur promit de luy écrire inceſſamment ſur ce ſujet. Les Docteurs aprés avoir remercié le Duc Regent, ſe retirerent & firent rapport de la réponſe de S. A. R. à la Faculté qui s'eſtoit raſſemblée exprés l'aprés-midy, & remit ſes concluſions à une autre Séance.

Le Roy a donné le Cordon rouge à M. le Marquis de Mouchy, Maréchal de Camp; il en a donné auſſi un à M. de Brillac Capitaine des Grenadiers du Regiment des Gardes, & à M. d'Armenonville un Brevet de retenuë de quatre cent mille livres ſur ſa Charge de Secretaire des Commandemens & Finances de Sa Majeſté.

Les deux années de deüil de Madame la Ducheſſe de Berry eſtant finies le 4. de May depuis la mort de Monſeigneur le Duc de Berry, on vit le 5.

paroître ſes Gardes du Corps habillez de neuf ; ils ſont vêtus d'une tres-belle écarlate avec un double gallon d'argent ſur les manches, & des brandebourgs de même des deux coſtez, une veſte couleur de biche, une grande bandolliere bordée de deux gallons d'argent & entre les deux une broderie d'or en guiſe de gallon noüé avec un ruban bleu, des plumets blancs au chapeau, & une épée d'argent chacun. On luy a fait faire un balcon à l'Opera, où elle va ſouvent, de même qu'à la

Comedie, où elle a toûjours quatre de ſes Gardes avec le mouſqueton ſur l'épaule au-deſſous de la loge. On ne peut pas voir une plus belle Troupe dans toute l'Europe.

On a encore arreſté au commencement de ce mois huit perſonnes qui eſtoient dans les affaires, & tous les jours on en arrête.

Le 14. on fit la benediction des Drapeaux des Regiments des Gardes Françoiſes & Suiſſes qu'on a habillé de neuf & le 20. ils paſſerent en reveuë devant le Roy.

Lundy 11. Messieurs de Sorbonne s'assemblerent extraordinairement au sujet du sieur le Rouge, l'affaire ayant esté mise en déliberation il y fut résolu unanimement qu'il seroit chassé & degradé du Doctorat & son nom rayé & biffé des Registres de la Sorbonne & jugé indigne de posseder à l'avenir aucuns titres ni charges dans la Faculté de Sorbonne : & on va aussi vuider le procez qu'il a au Parlement.

Le Pape a envoyé un Bref à M. l'Abbé d'Auvergne par

lequel il le nomme General des Carmelites, à la place du feu Abbé de Vassé.

Mercredy dernier l'Evêque de Noyon perdit le grand procez qu'il avoit au Parlement contre les Chanoines de Saint Quentin.

M. Arlot, Tresorier General des Suisses & du Regiment des Gardes Françoises mourut subitement ces jours passez en sa maison Place de Loüis le Grand, la Chambre de Justice a fait mettre le scellé sur ses effets, il avoit ordre de ne point sortir de chez luy.

On fit il y a quelques jours le second Plaidoyer touchant l'affaire de l'Archevêque de Reims, & on dit qu'elle ne sera pas finie de trois mois d'autant qu'elle n'est plaidée que tous les Jeudis & qu'il y a encore bien des Plaidoyers à faire avant qu'elle soit finie.

Le Roy alla le 13. de ce mois voir les Plans pour la troisiéme fois, aprés qu'il les eût vûs il se mit sur le balcon qui fait face à la Riviere, il prit plaisir à regarder des petits garçons qui se baignoient & sautoient du haut d'un bateau

dans

dans la riviere qu'ils passerent & repasserent à la nage, Sa Majesté leur fit donner dix Loüis d'or : comme on les jetta du balcon en bas la populace se jetta dessus & les baigneurs n'eurent presque rien pour eux ; mais ils vinrent en chemises representer ce que la populace venoit de faire, Sa Majesté qui les vit, leur fit donner dix autres Loüis d'or, ils estoient six.

Voicy un fait assez particulier arrivé à Paris depuis quelques jours. Une femme estant dans la ruë tomba comme

morte dans son voisinage, ses enfans la firent porter chez elle, on alla chercher un Chirurgien qui vint aussitost, l'ayant tastée & maniée de tous costez, il asseura qu'elle estoit veritablement morte, ses trois enfans qui sont mariez la desshabillerent, & la mirent sur la paille jusqu'à dix heures du soir, ils l'ensevelirent, le lendemain à six heures du matin ils la mirent dans une bierre, ensuite on fit tendre la porte de noir pour estre portée en terre à dix heures : quelques voisins qui allerent dans la

chambre où elle étoit pour y jetter de l'eau benite & faire leurs prieres, s'apperçurent par plusieurs fois que cette bierre remuoit & asseurerent que cette femme n'étoit pas morte, on envoya chercher le Vicaire de la Paroisse qui vint aussitost, en même temps une femme du voisinage & de la connoissance de celle qu'on croyoit morte, dit en entrant dans la chambre, que cette femme n'étoit pas morte, & qu'elle estoit sujette à un mal de mere qui la prennoit de temps en temps, & lorsque

ce mal la prennoit elle demeuroit ſept à huit heures en létargie, on ouvrit la bierre, on l'ôta de dedans & on défit le le ſuaire juſqu'au ſein, elle avoit le viſage vermeil & étoit encore toute chaude, & elle avoit ſur l'eſtomach beaucoup de ſang meurtry. Le Vicaire aſſura qu'il n'y avoit pas une heure qu'elle eſtoit morte; le Chirurgien qui s'y trouva encore pour lors, dit la même choſe, & que le ſang qui paroiſſoit ſur ſa poitrine eſtoit une marque tres-certaine qu'elle s'eſtoit débatuë fort long-

tems dans la bierre: on blâma fort le procedé de ses enfans de l'avoir si tost ensevelie & mise dans la bierre; cette précipitation les rendant homicides de leur mere, qui ne fut mise en terre que le lendemain : & comme on emportoit le corps, la fille aînée de la deffunte tomba comme morte du même mal que sa mere, & fut en cet estat pendant six heures, mais on luy ouvrit la bouche à force, & on luy fit prendre diverses choses qui la firent revenir.

Le Roy alla au commen-

cement de ce mois au Palais Royal, de là il alla voir le Jardin des Plantes : Sa Majesté va souvent se promener au Cours & presque tous les jours dans les Tuilleries. Madame la Duchesse de Berry honora de sa presence les Comediens Italiens, la premiere fois qu'ils joüerent la Comedie sur le Theatre de l'Opera qui fut le 18. Cette Princesse alla le 19. au Cours accompagnée de ses Gardes, elle menoit elle-même sa caléche, qui est tres-brillante : ensuite elle se promena aux Tuilleries, elle avoit don-

né le même jour audience à Madame l'Ambaſſadrice de Portugal.

Le Roy ſe rendit le 20. de ce mois accompagné de Monſieur le Duc d'Orleans à l'entrée de la grande allée des Tuilleries, où Sa Majeſté paſſa en revuë le Regiment des Gardes Françoiſes & celuy des Gardes Suiſſes: on ne peut rien voir de plus beau que ces deux Troupes. Le premier avoit à ſa teſte M. le Duc de Guiche qui ſalua Sa Majeſté avec l'Eſponton, de même que tous les Officiers. Le ſecond avoit

à ſa teſte Monſieur le Duc du Maine & Monſieur le Prince de Dombes qui ſaluérent de même Sa Majeſté. Il y avoit quantité de Seigneurs de la Cour, l'Envoyé de l'Empereur, de même que pluſieurs autres Miniſtres étrangers s'y trouverent auſſi.

Le 21. Madame la Ducheſſe de Berry ſe rendit à l'Egliſe de S. Sulpice ſa Paroiſſe pour y entendre la grande Meſſe, vingt-quatre de ſes Gardes eſtoient rangez en hayeau mi-lieu du Chœur, les Suiſſes avec le tambour & le fifre à l'en-

trée

trée de l'Egliſe qui battirent aux champs à l'entrée & à la ſortie. Son Prie-dieu eſtoit au milieu du Chœur ayant à ſa droit M. l'Abbé de Caſtres, M. l'Abbé de Rouget, M. l'Abbé Danglade ſes Aumô-môniers en rochet, derriere Mr le Marquis de la Roche-foucault ſon Capitaine des Gardes, entre M. le Marquis de Coetenfao ſon Chevalier d'Honneur, & M. le Cheva-lier d'Hautefort ſus premier Ecuyer; ſur la droite Me la Ducheſſe de S. Simon ſa Dame d'Honneur & Me la Marquiſe

de Pons sa Dame d'Atour ; M^es. les Marquises de Clermont, Beauveau, Armentieres, & Mc la Comtesse d'Aidis ses Dames du Palais. Cette Princesse alla à l'Offrande & donna cent livres, & fit beaucoup de liberalitez à toutes les Questeuses.

Le 15. l'Infant Dom Emanuel, frere du Roy de Portugal, arriva ici *incognito*, sous le nom du Comte Dourem. Les Gazettes qui ont souvent fait mention des belles qualitez de ce jeune Prince. Tous les lieux où il passera luy doivent au

moins les mêmes éloges.

Le Procés de M. l'Archevêque de Reims avec trois Curez & trois Chanoines de son Diocese qui sont appellans comme d'abus d'une Sentence de l'Official qui les excommunie pour n'avoir pas accepté la Constitution, fait grand bruit icy ; elle a déja tenu plusieurs Audiances. M. Chevalier fameux Avocat a esté tres-applaudi ; il a fait paroître dans tous ses Plaidoyers une grande science dans les Canons, & cela avec beaucoup d'éloquence. M.

Prevoſt qui a plaidé pour les Curez a fort bien ſoûtenu leur cauſe ; & M. Feſſard, jeune Avocat, qui a plaidé pour M. l'Archevêque, a fait paroître beaucoup d'eſprit.

Voici une copie de la Profeſſion de Foy que M. Chevalier fit avant de plaider dans cette grande Cauſe.

MESSIEURS,

L'Appel comme d'abus ſur lequel il s'agit de prononcer, combat une Ordonnance de Monſieur l'Archevêque de Reims, une

Sentence renduë par son Official, & un Mandement de son Grand-Vicaire.

L'Ordonnance introduit une nouveauté dangereuse, impose un joug arbitraire sur les Ecclesiastiques que l'on aura dessein de persecuter : Ceux qui seront requis de signer l'acceptation de la Constitution, doivent obéïr sous peine d'Excommunication encouruë ipso facto.

La Sentence est irreguliere & insoutenable dans sa forme, & dans ses dispositions : Elle declare par défaut contre des Prestres absens, qui n'ont point esté enten-

dus, qu'ils ont encouru l'Excommunication s'ils ne souscrivent dans deux mois.

Le Mandement du Grand-Vicaire est un tissu d'erreurs & d'irregularitez ; il ordonne entre autres choses, la publication de la Sentence d'Excommunication dans l'instant même qu'elle a esté renduë, quoique l'execution en fut suspenduë pendant deux mois. Ainsi il a produit une dénonciation & une diffamation publique contre mes Parties.

Vous concevez, Messieurs, par cette exposition, que je parle pour trois Prestres, pour trois

Docteurs excommuniez, frappez d'anathême.

Ne dois-je pas trembler en communiquant avec eux ? Ne dois-je pas craindre, en prenant leur défense, d'estre envelopé dans cette redoutable Censure ? Non, Messieurs, voicy mon préservatif : Je vais avoir l'honneur de vous faire ma Profession de Foy.

Je suis né, j'ay vécu, & j'espere mourir dans le Sein & dans la Communion de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine.

Je reconnois & je respecte le Pape comme successeur de Saint Pierre, & comme le Chef Visi-

ble de l'Egliſe Militante.

Mais je ſuis en même temps perſuadé, que les Evêques ſont les Ecceſſeurs des Apôtres, que leur Inſtitution eſt Divine, & que c'eſt de cette ſource de leur Miniſtere que leurs Juriſdictions ſont émanées. En ſorte qu'ils bleſſent les Droits de l'Epiſcopat, & qu'ils aviliſſent leur dignité, lorſqu'ils ſe contentent d'obéïr & d'executer, au lieu de ſe conſtituer Juges dans les matieres de Foy & de Dogme.

Je ſuis convaincu que c'eſt au Corps de l'Egliſe Univerſelle, qu'eſt attaché le veritable Carac-

tere d'Infaillibilité ; c'eſt la Colomne inébranlable, la Pierre angulaire, contre laquelle toutes les forces de l'Enfer ne prevaudront jamais.

Comme la Puiſſance Eccleſiaſtique n'a eſté établie que pour édifier, & non pas pour détruire ; je croy que les Cenſures qu'elle prononce ſont injuſtes, nulles & abuſives, lorſqu'elles tendent à troubler l'ordre & la politique ; à empêcher l'execution des Loix, à donner atteinte à l'Autorité des Magiſtrats ; & plus encore, lorſqu'elles ſuſpendent la ſubordination & l'obéïſſance des Sujets en-

vers leurs Souverains : Et c'eſt dans ces occaſions qu'on ne doit ni les reſpecter ni les craindre.

Je penſe differemment en l'Excommunication lancée ſur un Particulier, il doit ſupporter avec patience cette humiliation, ne point ſe ſéparer de l'Unité, & attendre ſa recompenſe de celui qui qui juge les Juſtices ; ſi cette Cenſure luy eſt impoſée dans un temps où il n'auroit pas la liberté de ſe défendre, ou ſi ſa plainte pouvoit cauſer du ſcandale. Mais ſi l'accés eſt libre aux Tribunaux Superieurs, il peut, il doit même reclamer contre l'injuſtice de l'Ex-

communication.

Enfin, le Roy, comme Protecteur de l'Eglise, & Executeur des saints Canons ; Vous, Messieurs, qui exercez toute l'Autorité du Roy, vous êtes en droit de prononcer sur la violence, la nullité & l'abus des Excommunications, pour en empêcher l'effet.

Voilà ma Foy & mes Principes : C'est avec le secours de ces mêmes Principes, que je vais établir les Moyens de ma cause, honorez-moy de vostre attention.

Ceux qui n'aiment ny les Nouvelles du monde, ny les Genealogies, si les Histoires

galantes ne ſont pas de leur goût, qu'ils ſe dedommagent du moins par la lecture des Pieces de Poëſies que j'ay ramaſſées pour eux. A commencer par une Epître adreſſée à Mercure, par M. Gabriël, Capitaine de Dragons, & Auteur de l'Ode au Regent que j'ay fait imprimer dans le Journal du mois paſſé. J'auray dans un autre endroit de ce Volume, occaſion de parler de la netteté & de la facilité avec leſquelles M. Gabriël écrit en Proſe & en Vers tout ce qui s'offre à ſon imagination.

EPITRE A MERCURE.

Mercure que les Dieux occupent nuit & jour
Ici pour leur grandeur, & là pour leur amour
Te reſte-t il du temps dans un tel miniſtere,
Pour peindre mon eſprit, mon ſtile & caractere.
Qu'importe que l'on ſçache en ce vaſte Univers,
Si quelquefois j'écris & ſi je fais des vers.
J'en ay fait il eſt vray dés ma tendre jeuneſſe,

Animé par Bachus ou par une
Maîtresse,
La langue du Parnasse eſt celle
des Amans,
En Vers plus hardiment on dit ſes
ſentiments,
Et l'on tolere en Vers une galante
rime,
Qui ſouvent dans la Proſe eût
paſſé pour un crime.
Cette libre façon de pouvoir s'ex-
primer
M'a fait prendre du goût au ſtile
de rimer.
Tantôt à la ruelle, & tantôt à
la table,
J'ay trouvé dans ma Muſe un

passe-temps aimable.

Je conviens que rimant pour mes
amis, pour moy,
Je me suis quelquefois dispensé de
la Loy.
Mais déja tu réponds, pourquoy
donc temeraire,
Ose-tu te charger d'une si grande
affaire,
Que de peindre aux mortels d'un
trait audacieux,
Les vertus d'un Heros semblable
aux demy-Dieux?
Mercure, je conviens que je ne
ne suis pas sage,
J'ay sans y reflechir entrepris cet
ouvrage;

Interprete des Dieux vous estes
un indiscret,
Ce Prince mieux que vous m'eut
gardé le secret.
Contre un pauvre mortel en Dieu
peu charitable
Vous suscitez un Hydre ennemi
redoutable,
Vous armez contre moy de ter-
ribles Titans,
Vous me mettez en bute au cour-
roux des Traitans,
Je sçais que de leur or l'enga-
geante promesse
A déja contre moy soulevé
le Permesse,

Parlez

Parlez donc au Regent du peril
que je cours,
Et recommandez moy du moins
à ſon ſecours.

Les deux pieces qui ſuivent ſont de M. de S .... Auteur du Papillon imprimé dans le mois dernier.

PROLOGUE
d'un divertiſſement chanté devant Son Alteſſe Madame la Princeſſe d'Elbeuf, le jour de ſa Feſte.

APOLLON.

Une illuſtre Déeſſe unie au ſang des Dieux,

Promet à nos concerts l'honneur
de les entendre ;
Muſes, dans ce ſéjour, hâtez-
vous de vous rendre,
Et preparez vos chants les plus
melodieux.
Jamais deſſein ſi plein de gloire
Ne forma vos divins accords,
Pour celebrer ſon nom, & chan-
ter ſa memoire
Tout doit ſembler poſſible à vos
nobles efforts.
Raſſemblez les plaiſirs écartez
par la guerre,
Que les jeux regnent parmi
vous ;
Et par vos concerts les plus
doux

Remportez aujourd'huy, la gloire de luy plaire.

Chœur des Muſes.

Raſſemblons les plaiſirs écartez par la guerre,
Que les jeux regnent parmi nous;
Et par nos concerts les plus doux
Remportons aujourd'huy la gloire de luy plaire.

UN PLAISIR.

Un Triomphe aſſûré

Suit ſans ceſſe ſes charmes :
L'amour en luy donnant les armes,
En ſa faveur s'eſt declaré.

UNE MUSE.

Sa preſence adorable
Eſt l'image des plus beaux jours :
Pour elle, les Amours
Uniſſent ce qu'ils ont d'aimable.

APOLLON.

Divinitez qui me faites la cour,
Et qui rendez hommage à ſa digne preſence,

L'on reconnoist assez de ses traits
la puissance,
Celebrez celle de l'Amour.

Chœurs
de Muses & de Plaisirs.

Rassemblons les plaisirs, &c

LES SONGES,
CANTATE.

Air.

Arrestez, arrestez impatiente
Aurore,
Dans ces aimables lieux ne

regnez pas encore.

Un objet, qui pour moy, n'eut que de la rigueur,
Dans des songes charmans me paroissoit sensible;
Ah! du moins qu'il me soit possible
D'éprouver quelque temps, ce mensonge enchanteur:
Arrestez, arrestez impatiente Aurore,
Dans ces aimables lieux ne regnez pas encore.

Recitatif.

Iris avec la nuit, voyant fuir son bonheur,

Regrettoit en ces mots une ſi chere erreur :
Heureux ſommeil ! dont la douce impoſture
Si tendrement avoit ſéduit mon cœur,
Pour ſoulager le tourment que j'endure,
Accordez moy ſouvent un ſecours ſi flatteur :
Ma peine eſt ſi cruelle, & ma chaîne eſt ſi dure
Que je n'oſe eſperer qu'un plaiſir impoſteur.

Air.

Non, toutes les douceurs que des ſonges aimables

Offrent à nos desirs,
Ne sçauroient égaler les plus foibles plaisirs
Lorsqu'ils sont veritables.

Recitatif.

Iris sentit le prix de cette verité:
Elle sçût attendrir l'objet de sa foiblesse;
Mais cet ingrat, bien-tost par sa legereté,
Osa trahir Iris, l'Amour & sa promesse.

Air.

Air.

Les plaisirs de l'amour sont
des plaisirs charmans;
Mais ils ne sont souvent que
d'aimables mensonges,
Par l'inconstance des amans
Une verité même, ainsi que de
beaux songes,
S'envole à tous momens.

Voicy une piece qui a fait du bruit dans Paris, où l'on en a vû un grand nombre de copies defigurées: celle-cy plus exacte que les autres

étant tombée entre mes mains, elle me parut pleine de bon sens, & digne de passer dans les vostres. M. de S. qui en est l'Auteur, est un jeune homme qui a beaucoup d'esprit, & qui promet (s'il est assez simple de quitter la fortune, pour suivre les Muses) de réüssir un jour dans l'art de faire des Vers. Dieu l'en preserve.

DECLARATION des biens du sieur de S.... Commis employé aux Bureaux du Conseil des Guerres.

EPITRE.

Je suis né, cher Damis, d'infortunez parents, *
Et n'osant murmurer des miseres du temps,
J'avois jusqu'à present d'une oreille tranquille

* Deuxiéme Fils du sieur L... ci-devant Tresorier de l'Extraordinaire des Guerres à la suite de la Cour.

Entendu publier cent Edits par
la Ville ;
Soumis en Philoſophe aux de-
voirs de la Loy,
Je croyois ces Edits faits pour
d'autres que moy :
Mais puiſqu'en ce moment la
Chambre de Juſtice
Veut d'un ingrat Bureau ſonder
le benefice,
Je vais de mon travail confeſſer
le produit,
Et de ſix ans d'Employ compulſer
tout le fruit.
De mon âge j'atteins la vingt-
neuviéme année,
Cependant ma fortune eſt encore

tres bornée.

Dans le vaſte Univers je ne poſſe-
de rien,
Sous des noms empruntez je n'ay
mis aucun bien.
Quelque éducation me tient lieu
d'heritage,
La nuit je me retire au quatriéme
étage;
Sans billets, ſans contrats je vis
au jour le jour
Avec un bon parent qui fixe mon
ſéjour.
Dans ma profeſſion je n'ay point
fait ma bource,
Six cent cinquante francs font
par an ma reſſource.

On m'a veu refuſer pour entrer
au Bureau
*Un bon Canonicat, * le gain*
n'eſt il pas beau?
D'abord ad honores *j'y vins*
prendre ſéance,
Du travail le plus vif j'obtins
la preference,
Flatté d'avoir un jour de gros
appointements
Je fis long temps la guerre à mes
propres dépens:
Un ouvrage bruſqué, j'en repre-
nois un autre,

* A Sainte Peſcinne, College de S. Quentin, & une Chapelle à la Cathedrale.

J'allois tousjours à pied, & vivois en Apôtre ;
Souvent jusques aux yeux de crotte éclabousé,
Par un Cocher brutal quelquefois renversé ;
Inconnu dans les Jeux, aux Caffez, aux Spectacles,
A mille autres plaisirs inventant des obstacles,
Negligeant les faveurs qui demandent des soins,
Enfin je me plaignois mes plus pressants besoins.
Themis par d'autres traits verroit mon innocence,
Si l'honneur du métier ne m'im-

posoit silence ;
A ce groupe fini de mon burlesque
état,
Je n'apprehendois point que l'on
m'inquietât,
Prêt à prendre mon vol comme
l'Oyseau qui perche,
Je ne me croyois pas sujet à la re-
cherche ;
Cependant trés-soûmis aux or-
dres de mon Roy,
Je redis hautement que je n'ay
rien à moy,
Que le nom que je porte est même
imaginaire,
Du choix d'un jeune cœur je le

*pris pour luy plaire.**
Quels ſont donc ces grands biens,
que reproche Themis,
A d'innocents Captifs qu'on met
en compromis
Avec l'Agioteur, le Juif, & les
Corſaires?
Eſt-ce pour avoir fait des Letires
circulaires,
Dreſſé nombre d'états? Quel eſt
donc leur bonheur?
Commiſſion maudite! autant
(ſauvons l'honneur)
Eût-il valu, Damis, endoſſer la

* Ils étoient trois du même nom dans un même Bureau, le plus jeune fut ſurnommé de S.

livrée,
Un Valet habillé du jour de son entrée,
Logé, gagé, nourry, n'eſt-il pas plus heureux
Qu'un Commis dont le ſort n'a rien que d'onereux ?
L'un d'un ſervile état peut tirer avantage,
Et l'autre en s'endettant perd la fleur de ſon âge.
Revenons à l'Edit ? un riche Bourvalais
Peut de la procedure avancer tous les frais ;
Mais au deffaut d'argent, de têmoins, de Notaire,

Aujourd'huy, cher Damis, sert
moy de Secretaire,
A l'auguſte Themis va dire pour
raiſon
Qu'en vain elle m'oblige à garder
la maiſon,
Et que ſi ſon credit ne me trouve
un aſyle,
L'Hôpital General ſera mon
domicile.

Son Alteſſe Royale Madame, ayant permis à M. Grouzelier, Conſeiller au Parlement de Metz, de viſiter toutes ſes Médailles d'or, il a eſté ſi frappé de la magnifi-

cence du Médaillier, auſſi-bien que des rares qualitez de la Princeſſe, qu'il luy a fait auſſi-toſt ces Vers. On les a trouvé trés-beaux, & ils ſont du goût de la Cour.

A Son Altesse Royale MADAME.

Sur ſon Medaillier.

Qu'à bon droit l'on vante en tous lieux,
Trop illuſtre & grande Princeſſe,
Voſtre Médaillier précieux!
Tout en eſt riche & curieux;

Il faudroit l'admirer ſans ceſſe,
Si tant d'heroïques vertus
Que l'on remarque en voſtre
Alteſſe,
Ne nous ſurprenoient encore plus.

Son Alteſſe Royale ayant beaucoup applaudi à ces Vers, & dit par une trop grande modeſtie qu'ils ne luy convenoient pas, M. Grouzelier pour combattre l'injuſtice qu'elle ſe fait, luy a encore fait cette réponſe.

RE'PONSE

à Son Alteſſe Royale MADAME, ſur l'injuſtice qu'elle ſe fait, en diſant que ces Vers ne luy conviennent pas.

Quoy, ſe peut-il grande Princeſſe
Que ma ſincerité vous bleſſe,
Et que des Vers ſans compliment
Ne vous conviennent nullement!
La delicateſſe eſt extrême,
Et pour la combattre aiſément
Je l'attaque moralement,

Et je pose icy le système
Qu'il faut se connoistre soy-
même.
Or ce système serieux
Qui désille à chacun les yeux,
Et dont l'humilité profonde
Fait rentrer en soy tout le
monde,
Est pour vous sans presomption
Un sujet d'ostentation.
Examinez vous bien, Madame,
Et contemplez vostre belle ame,
Vos lumieres, vos sentimens,
Que de vertus & d'ornements!
Mes vers ne sont donc pas étran-
ges;
Et l'on peut dire vos loüanges
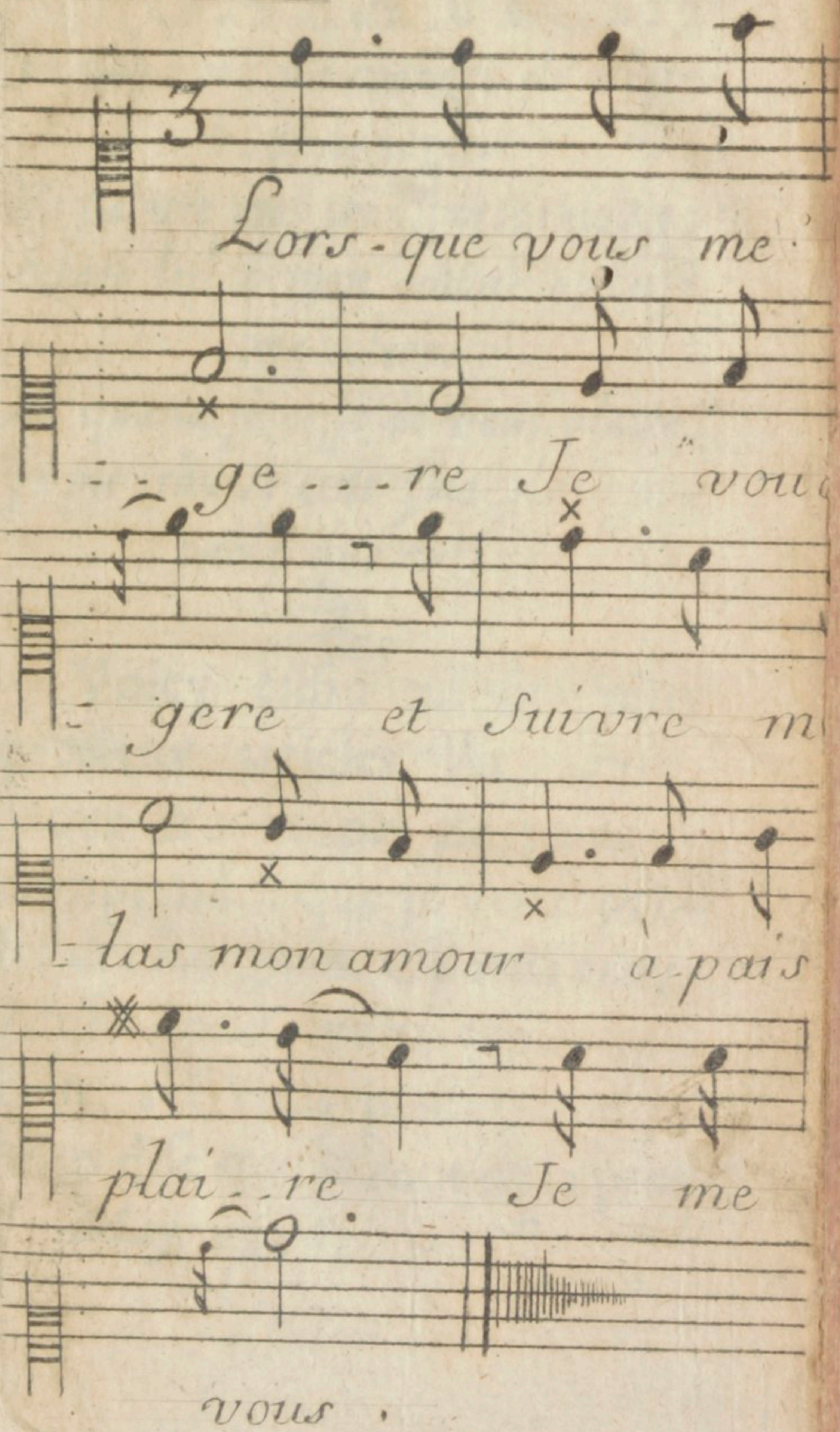
Avec justice & verité,
Puisqu'un precepte de morale
Qui nous remplit d'humilité,
Est pour vostre Altesse Royale
Un fondement de vanité.

Pour vous laisser lire de suite tout ce que j'ay de Vers à vous donner, Vers & Chansons étant la même chose, voicy la mienne.

CHANSON.

Lorsque vous me changez pour une autre Bergere

Je


3
Lors-que vous me
ge...re Je vou
gere et Suivre m
las mon amour a-pais
plai..re Je me
vous .

Je voudrois me ranger de vôtre humeur legere
Et suivre mes transports jaloux;
Mais helas mon amour appaise ma colere.
Et quand je cesse de vous plaire,
Je me trouve cent fois plus coupable que vous.

Voicy enfin un des plus precieux articles du Livre. Vous n'avez pas de peine à comprendre que je veux parler des Enigmes. Cela est vray. Ainsi donc, vous trouverez bon, s'il vous plaist, que je vous dise que le mot de la pre-

miere du mois passé étoit, *le Caresme*, & celuy de la seconde, l'*Enfant*; que les noms de ceux qui les ont deviné, sont les Hôtes gracieux de la bonne Maison de la ruë S. Antoine, le gros Anonime qui m'envoye une grande piece de Vers pleine de mots en blanc, dont il ne paye pas le port, le Bas, ruë Grenier S. Lazare, Angelique Sully, la Demoiselle jeune & jolie, le jeune Procureur de l'Abbaye S. Germain, la Bile blanche & jaune, & le Chicanier des Ursulines de la Ville de Chartres, &c.

En voicy de toutes fraîches.

ENIGME
de M. l'Abbé Tripié.

Il faut pour m'engendrer beaucoup de patience,
Et ſe plaire à l'écart dans un profond ſilence.
Il faut certaines dents dont un art curieux,
Belle production d'un homme ingenieux,
Se ſert pour me former & me mettre au grand jour.
Mon pere eſt foû de moy, me donne ſon amour.

Que je sois beau, bien fait, bon,
méchant, detestable,
Qu'aux yeux de l'univers je
paroisse execrable;
N'importe, il est mon pere, &
chez luy ma beauté
Merite quelquefois sur tout. la
primaute.
Les membres de mon corps rangez
à l'avanture
Sont d'abord destinez pour être à
la torture.
Car quelque temps aprés mon
pere trop cruel
Semble oublier pour moy son
amour paternel.
De mes membres épais on fait
un assemblage;

Par son ordre je suis réduit en esclavage.

Je suis seré, lié, percé de mille traits :

A grands coups de marteau l'on m'accable sans cesse,

Une prison de bois me retrecit, me presse.

Tout cela cependant me donne des attraits.

Car au sortir de là je suis joli, mignon,

L'on me donne souvent des habits magnifiques,

Tantôt bruns, tantôt noirs, tantôt couleur d'oignon,

Et l'on me voit passer comme

l'âne aux reliques.

Enchaîné que je ſuis, je vole au bout du monde,
Je ſuis ſeul ſans eſtre un, je parcours l'Univers.
On me porte par tout, & quand je fais ma ronde,
Je reſte ſur la Terre & je paſſe les Mers.
J'ay pluſieurs ennemis dont la force ſecrete
Vient en s'inſinuant me dévorer le ſein;
Si de ſçavoir mon nom vous avez le deſſein,
Je ne le diray pas: cherchez d'autre interprete.

Autre du Solitaire malgré luy de l'Isle S. Loüis.

Bizarrement orné de plus d'une couleur
Je suis rempli de précipices,
Et fais ressentir mes caprices
A ceux qui n'ont point de bonheur.

Tel se croit en effet prêt d'aborder au port,
Aprés s'être tiré d'un fâcheux labyrinthe,
Qui dés lors qu'il n'a plus de crainte

Vient faire naufrage à la mort.

Tel autre croit devoir perdre
toute esperance
Aprés avoir long-temps languy
dans la Prison,
Et s'être vû tout prêt de perir
sous le Pont,
Quand un heureux retour le met
dans l'opulence.

Si vous voulez, Lecteur, en
sçavoir davantage,
Je porte le nom d'un Oiseau
Qui vit presque toûjours dans
l'eau,
Quand même il seroit tout
sauvage. Autre

Autre encore du fidele Berger de la Nymphe Insulaire.

Je me derobe à la lumiere,
Et n'aime que l'obscurité.
Lorsqu'on vient aisément à bout
de mon mystere,
On me trouve peu de beauté.

Enfin voicy heureusement l'ouvrage qui comble la mesure des matieres interessantes, contenuës en ce Volume, à l'exception d'une jeune & belle Blonde, qui eut jadis, la bonté de m'envoyer quelques

jolies Hiſtorietes de ſa façon; je n'en ay, depuis que j'ay l'honneur d'eſtre vôtre Mercure, Meſſieurs & Meſdames, reçû de perſonne. M. Gabriël que je remercie du preſent qu'il m'a fait de celle-cy, eſt venu fort à propos au ſecours de mon imagination, que l'obligation indiſpenſable de vous conter tous les mois au moins une Hiſtoire, avoit déja preſque miſe à ſec. J'appelle à mon aide, pour la ſatisfaction du Public, & pour l'*allegement de mes travaux*, tous ceux qui ſont capables de me rendre le le même ſervice que luy.

HISTOIRE.

Dans une Cour galante, où le bon goût du Prince avoit raſſemblé tout ce que la France & l'Italie produiſent de ſomptueux & de délicat pour les ſpectacles, les cadeaux, les tournois, & les bals, une jeune veuve qui par ſa qualité, ſes richeſſes, ſa beauté, & ſon eſprit ſurpaſſoit en tout les autres Dames de la Cour, ſe propoſa de ſe trouver à toutes les fêtes, d'en goûter les plaiſirs, & d'y conſerver une

auſtere vertu au milieu d'un champ où l'amour faiſoit tous les jours de nouvelles moiſſons. Ce Dieu la laiſſa quelque temps en paix goûter ce chimerique bonheur : elle voyoit avec une curieuſe ſatisfaction attaquer un cœur : elle ſuivoit avec exactitude toutes les circonſtances des differents combats ; & reſſentoit un plaiſir infini de la défaite de la Dame & de la victoire du Cavalier. Ces diverſitez l'avoient agreablement occupée pendant le cours d'une année ; mais toutes les Dames ayant rendu leurs

hommages, au pouvoir de l'amour, elle courroit risque de s'ennuyer, si ce Dieu vainqueur des Dieux n'eût reservé un trait pour rabattre la fierté de cette mortelle. Les beautez qui avoient sacrifié sur ses autels, le prioient continuellement de les délivrer de cet Argus importun, quelques unes même plus fieres que jalouses, sollicitoient leurs Amants à les vanger, en faisant succomber cette farouche vertu; mais l'amour avoit reservé cette victoire à un Etranger. Le Carnaval en atti-

ra un grand nombre à cette Cour, où la beauté des feſtes & la politeſſe de ceux du Pays les invitent ; chacun chercha à ſe placer ſur le pied d'amant de paſſage ; & ce fut encore un nouveau ſpectacle pour nôtre inſenſible ; mais elle remarqua qu'un jeune Marquis François parfaitement bien fait, adroit dans tous les exercices, poli dans ſes diſcours, plein de vivacité & d'eſprit, diſoit des gracieuſetez à toutes les Dames, ſans adreſſer ſes vœux à aucune. Elle jugea par ſes manieres & par l'hu-

meur de sa Nation que son indifference n'étoit point un effet du temperamment ; & elle le trouva trop enjoüé pour être occupé de quelque violente passion. Sa seule curiosité la porta d'abord à lier conversation avec luy. Il luy avoüa qu'il avoit trop de délicatesse pour partager un cœur, & que contre l'ordinaire de sa Nation il ne pourroit se résoudre à aimer, s'il ne se proposoit d'aimer toûjours. Ce langage n'est guere François, luy dit-elle; mais pour aimer toûjours, je ne sçay qu'un seul moyen, c'est

de renoncer au but que ſe propoſent les amans. Puis changeant de diſcours, elle l'engagea à luy rendre quelques viſites pendant le ſéjour qu'il feroit à la Cour. La belle veuve de retour chez elle ne trouva plus tant de goût à s'occuper des avantures des autres ; les ſentimens délicats & la belle maniere de s'exprimer du Marquis l'avoient toûchée ; & l'amour luy en retraçoit une image encore plus agreable que la realité. Elle paſſa la meilleur partie de la journée à ſa toilette, & prit plus de ſoin

de son ajustement qu'à l'ordinaire, attendant avec impatience l'heure du bal, où elle se rendit des premieres. Sitôt qu'elle apperçût le Marquis, elle luy demanda s'il avoit fait ses reflexions sur leur conversation du soir precedent. Il luy répondit qu'il ne croyoit pas qu'on put mettre ses leçons en pratique, & qu'il valoit mieux ne point aimer, que d'aimer sans esperance; mais répondit la belle veuve, ce n'est point aimer sans esperance, quand en aimant on ne s'expose point. Ah! Madame, s'écria

le Marquis, c'eſt une fiction de Roman qui choque le bon ſens & la raiſon ; il n'eſt point de l'homme de courir des riſques, ſe donner bien des peines, ſans avoir pour but la poſſeſſion ou la victoire. Je vois bien, luy dit elle, que vos ſentimens ne ſont pas auſſi délicats, que je me l'étois perſuadé, & que vous êtes encore bien loin de ma morale ; mais le lieu n'eſt pas propre pour vous l'enſeigner, ſi vous voulez venir demain dîner avec moi, je tâcheray de vous convaincre. Le Marquis accepta

l'offre avec joye. La belle veuve qui s'apperçût que les Dames l'obſervoient avec une maligne attention, affecta un air enjoüé ; & s'approchant d'elles, leur dit en badinant, vous voyez Meſdames, que je ne ſuis pas ſi farouche, que je fais bien les honneurs de la Patrie ; il n'eſt pas permis dans une Cour auſſi galante de laiſſer oiſif un Cavalier aimable. La converſation devint generale, & chacun y fournit ſuivant la vivacité de ſon genie. Aprés le bal la belle veuve & le Marquis ſe ſéparerent, l'im-

patience de se revoir leur fit sentir les premiers coups de l'amour ; le Marquis se rendit le lendemain de bonne heure chez la Dame qu'il trouva seule. Je ne vous ay point donné de compagnie, luy dit elle, la matiere que nous nous sommes proposez d'approfondir demande un tête à tête ; nous entrerons en propos à la fin du repas. Plusieurs services delicats se succederent en peu de temps ; on parvint au dessert, où l'on renvoya les Domestiques. Alors la Veuve entama ainsi le discours : la démarche

que je fais, Monsieur, vous prouve assez l'estime que j'ay pour vous; & ce que vous aurez pû apprendre de ma conduite par les Dames même les moins charitables, doit vous convaincre que vous êtes le premier Cavalier qui m'a plû. Cependant je n'ay pas trouvé vos sentiments tout-à fait conformes à mes desirs; mais je me suis flattée de vous y réduire. Quoique j'aïe vêcu peu de temps avec mon premier Epoux, & que j'aïe tout lieu de me loüer de sa conduite, j'ay goûté assez de l'hymen,

pour en connoître les dégoûts.
La tiedeur d'un amour conjugal vient peut être des trop grands plaisirs que l'on s'est proposé. Ces reflexions m'ont fait prendre la resolution de garder ma liberté jusqu'à la fin de mes jours ; & je me flatte que vous avez trop bonne opinion de ma vertu, pour exiger rien qui luy soit contraire. En verité, Madame, luy répondit le Marquis d'un air passionné, est il au monde un supplice plus cruel que celuy où vous me destinez? vos charmes ont pris trop de pouvoir sur

mon ame ; & je ne ſuis plus le maître, je ne dis pas de vous aimer, mais de vous aimer avec moderation. Si vous aviez reſolu de me traiter ſi durement, pourquoy m'ôter juſqu'à l'eſperance ? je n'ay pas voulu vous tromper, reprit la Dame, mais ne vous imaginez pas être ſi malheureux ; vous trouverez en moy une tendre & fidelle amie uniquement occupée de ce qu'elle aime ; j'irai au devant de tout ce qui pourra vous faire plaiſir ; je ne vous inquieterai point par mes ſoubçons jaloux ; & je ne vous

ferai pas même un crime des infidelitez où le cœur n'aura point de part. Mais je veux que tout le monde ſçache & ſoit perſuadé par nôtre conduite que nous nous aimons avec des ſentiments ſi delicats. Voyez ſi vous voulez accepter le marché à ce prix, ou vous réſoudre à ne me jamais parler. Je ne vous défends pas d'eſperer, pourvû que vous ne me faſſiez aucune propoſition. Je ne ſuis pas aſſez temeraire pour mettre des bornes à la puiſſance de l'amour, mais je veux le laiſſer agir; & s'il m'oblige

blige de sortir des bornes que je me prescris, je romprai la premiere le silence. Ces dernieres paroles rasseurerent le Marquis : il se flatta que l'amour recompenseroit sa constance, en quoy il ne se trompa pas. Quelques jours s'écoulerent dans ce commerce de cœur & d'esprit. Dans toutes les fêtes publiques la Dame affectoit un air si enjoüé, & le Cavalier étoit si respectueux, que toute la medisance de la Cour ne pût mordre sur la vertu de la Dame; & l'on se contenta de railler sur cette

maniere d'aimer comme au temps d'Amadis. Mais cette contrainte coutoit trop à la belle Veuve; & ne pouvant plus tenir contre la violence de sa passion, elle songea à la contenter, en sauvant les apparences de vertu. Un jour que le Marquis se promenoit en rêvant, dans un lieu écarté, il fut abordé par une Donna qui luy rendit un billet conçû en ces termes.

Vous êtes trop fortement attaché, M. pour qu'on puisse prétendre à vôtre cœur; mais comme on sçait que la Dame qui vous aime, n'e-

xige de vous que des sentimens, & qu'on ne croit pas que vous soyez un pur esprit; on se hazarde à vous proposer un commerce amoureux, où l'on n'exige de sentimens qu'autant que vous y trouverez de satisfaction. La Dame qui vous fait cette proposition, ne cede ni par sa qualité, ni par ses charmes, à vostre heroïque Maîtresse. Dans la necessité de se rendre invisible, elle est obligée de faire ce Portrait d'elle-même. Si vous voulez hazarder cette avanture, & vous laisser conduire par celle qui vous rendra ce billet, les suites vous feront juger de la

verité ; & cette biſarrerie de l'amour dans laquelle vous aurez la meilleure part, tournera à la ſatisfaction des Parties intereſſées.

Le Genie François inſpira dabord au Marquis de tenter une avanture ſi ſinguliere. La delicateſſe de ſes ſentimens combattit quelque temps ſon penchant naturel ; enfin il ſe perſuada que ſans offenſer ſa Maiſtreſſe, & ſans contrevenir à l'autorité de ſes loix, il pouvoit uſer de la liberté qu'elle luy avoit donnée. Il convint de ſe rendre à l'entrée de la

nuit à l'endroit qui luy fut indiqué par la Confidente. Elle vint l'y prendre dans un carrosse, qui, les glaces fermées le promena une bonne heure, sans qu'il pût se reconnoistre. Il arriva à une petite porte sans apparence. Aprés avoir traversé sans lumiere une longue allée, il fut introduit dans un superbe appartement bien éclairé, & conduit dans une sale, où l'on avoit dressé une table magnifiquement servie. Il n'y avoit que deux couverts. La Confidente lui dit vous serez surpris que tout cet appa-

reil ne ſoit fait que pour vous propoſer de ſouper tête à tête avec moi, & vous me prendrez ſans doute pour une Fée. Il faut cependant vous y reſoudre. La matrone qui ne manquoit pas d'eſprit, fit durer le repas aſſez longtemps, entretenant le Marquis par des diſcours ſi équivoques & ſi ſpirituels, qu'il ne ſçavoit que penſer. Le repas fini, la Fée benigne dit au Marquis : valeureux Chevalier, le temps eſt venu de mettre à fin la grande avanture, à laquelle vous eſtes deſ-

tiné. A peine la vieille eût-elle parlé, que tous les ſerviteurs, ſe retirerent par des portes dérobées avec autant, de promptitude qu'auroient pû faire des eſprits faits au commandement de la baguette. Alors prenant deux flambeaux, elle commanda au Marquis de la ſuivre, elle lui fit traverſer pluſieurs chambres, & ouvrit la porte d'un cabinet, où une lampe penduë au plancher chaſſoit à peine les épaiſſes tenebres de la nuit. Le cabinet ſurpaſſoit en magnificence le reſte des

appartemens. Dans le fond d'un alcove étoit negligemment couchée sur un sopha une personne masquée, dont l'éclat des vêtemens enrichis de pierreries ébloüissoit la vûë. Voici la beauté qu'il s'agit de desenchanter, dit la vieille. La Dame masquée parla en ces termes au Marquis : aimable Cavalier, avant que de pousser plus avant cette avanture, je dois vous avertir qu'il y va de vostre vie à me faire la moindre violence pour me demasquer ; tout le reste vous est permis ; consultez

vous

vous bien ; il eſt encore temps de vous retirer. Le Marquis lui promit tout ce qu'elle exigea de luy. Alors la vieille ſe retira avec ſes flambeaux. On n'a ſçû que par conjecture ce qui ſe paſſa entre la belle Inviſible & le preux Marquis. La vieille vint le reprendre une heure avant le jour, & le reconduiſit comme elle l'avoit amené. La belle Inviſible exigea du Cavalier le ſecret même envers ſa Maîtreſſe. Le commerce dura quelque temps de la même façon. Le Marquis recevoit tous les jours

des presents magnifiques & galans de la part de son invisible, & si oit le parfait amour auprés de sa severe Maîtresse. Les faveurs de l'une luy faisoient souffrir plus patiemment les rigueurs de l'autre ; mais la destinée du Marquis vouloit qu'il achetât son bonheur du prix de son sang ; & sa curiosité luy coûta presque aussi cher qu'à Psiché pour avoir voulu connoistre l'Amour. Un jour que le Prince donnoit un grand bal, le Marquis s'étant trouvé à son rendez vous ordinaire, la Dame

invisible luy dit qu'elle ne vouloit pas le priver de la fête, & le congedia de bonne-heure.

Le Marquis jugeant que la Dame s'y trouveroit, luy coûpa un morceau de ruban, sans qu'elle s'en apperçût ; & se tenant masqué à la porte de la salle, sa surprise fut grande, quand il reconnût que cette Maîtresse invisible étoit la même qui restreignoit son amour dans des bornes si étroites. Il suivit son premier mouvement ; & s'approchant de la Dame, il luy fit des reproches sur le peu de confiance qu'elle

avoit en luy. La Dame feignit de ne point comprendre le ſens de ſon diſcours ; il s'expliqua plus clairement ; il luy marqua les circonſtances ; elle tourna ſes diſcours en plaiſanterie ; elle luy dit qu'il avoit lû cette avanture dans quelque Roman, elle luy demanda où il avoit ſoupé, quel vin il avoit bû ? le Marquis ſe ſentant picqué, s'échauffa de plus en plus, il parla aſſez haut pour être entendu de quelques Dames de la compagnie, qui par cas fortuit étoient accompagnées d'un parent de la Dame. La

belle picquée au vif, luy dit que c'étoit trop peu que de le traiter d'extravagant, qu'il cherchoit à la deshonorer, & que si son sexe le luy permettoit, elle en tireroit vengeance sur le champ, mais qu'il falloit qu'il s'imaginât, qu'il n'y eût pas un homme de cœur dans sa famille pour s'exposer à luy faire un tel affront. Il n'en fallut pas davantage; pendant que les Dames étoient occupées à la soulager dans une espece d'évanoüissement, le parent serra la main au Marquis; ils sortirent ensemble;

& l'on apprit presque aussitôt qu'ils étoient tous les deux dangereusement blessez. Cette affaire fit beaucoup d'éclat, s'étant passée presque aux yeux du Prince. Le parent mourut le lendemain de ses blessures, on desespera quelques jours de la vie du Marquis. La belle veuve eût tout le temps de faire de tristes réflexions & de se repentir de son trop de promptitude ; c'est en perdant un bien dont on joüit que l'on en connoît le prix, & le cœur ne sent veritablement jusqu'à quel point

il aime, que lors qu'un danger évident luy fait tout craindre pour l'objet aimé. Cette infortunée Maîtresse fut si sensible à celuy où se trouvoit son cher Amant, qu'elle tomba dans une langueur qui la mit à deux doigts de la mort; & elle ne recouvra sa santé que lorsqu'on l'eût assûrée que le Marquis estoit hors de danger. Elle fut le voir, & aprés avoir versé un torrent de larmes, elle luy tint ce discours: Le moment est venu où l'amour aprés avoir triomphé de ma vertu & de ma fierté, me force à

rompre la premiere le ſilence. Vaine chimere que vous me coûtez cher, puiſque vous me ſeparez pour jamais d'un objet que j'adore ! Je ne viens point, mon cher Marquis, vous offrir ma main, ma conduite l'a renduë indigne d'un ſi parfait Amant. Je viens vous dire un dernier adieu, avant que de m'enfermer dans un Convent, pour y pleurer le reſte de mes jours les malheurs dont je ſuis la cauſe. Vous voulez donc ma mort, s'écria le Marquis ; cruelle, venez-vous mettre le comble à mes

disgraces ? il ne tenoit qu'à vous de reparer tous les maux que vous m'aviez faits ; & le prix de vôtre cœur, achevat il en luy rendant la main, me les auroit bientôt fait oublier. La belle Veuve luy rendit la sienne, & le Marquis l'arrosoit de ses larmes, lorsqu'on annonça le Prince. Il surprit ces deux Amans les yeux baignez de pleurs. Je prends, leur dit-il, toute la part d'un fidele amy à ce qui vous touche, & je viens vous offrir ce qui dépend de moy ; je crois que je ne vous feray pas une propos-

tion desagréable en vous priant de me laisser le soin de vos nôces. Les deux Amants accepterent avec une respectueuse reconnoissance l'offre du Prince. Si tôt que le Marquis fut gueri, leurs nôces furent celebrées avec une magnificence qui surpassa toutes les fêtes qu'on avoit déja vûës à la Cour. On tira un feu d'artifice, où l'histoire de ces deux Amans estoit representée dans des emblêmes allegoriques. Toute la Cour imita la generosité du Prince en faisant des presens à ces fortunez Epoux.

La belle Veuve trouva dans l'hymen, pour lequel elle avoit ſenti tant de repugnance, le moyen d'accorder l'auſterité de ſa vertu avec la tendreſſe de ſes ſentimens ; & la parfaite union de ces Epoux fait autant l'admiration de cette Cour, que la biſarrerie de leurs avantures.

Rentrons, s'il vous plaiſt, pour quelques inſtants dans le ſérieux.

Lorſque les affaires de la Chambre de Juſtice ſeront plus avancées qu'elles ne le

ſont, j'auray une extrême attention à vous donner un détail exact de toutes les choſes conſiderables qui y auront été reglées. En attendant permettez moy de vous propoſer la lecture de l'Article des Morts. Cette propoſition eſt la moindre choſe que l'on doive à leur memoire.

MORTS.

Dame .... Churchill femme de Milord Charles Spencer, Comte de Sunderland, Pair d'Angleterre, Viceroy

d'Irlande, Membre du Conſeil Privé du Roy Georges de la Grande Bretagne, eſt morte à Londres le 23. Avril. Wnſtant Churchill de Woton-Baſſon dans le Comté de Dorſet (eſtoit ſon ayeul) fut fait Chevalier par le Roy Charles II. & Clerc Controlleur du Tapis vert, & épouſa N.... Drake de la Province de Devon, dont il eut Jean Churchill qui ſuit, N.... dit le General Churchill, Gouverneur de l'Iſle de Gerneſey, mort le Janvier 1715. Arrabelle Churchill maiſtreſſe de Jac-

ques II. Roy d'Angleterre & mere de Jacques Fitz James Duc de Barwick, Chevalier de la Jarretiere & de la Toiſon d'or, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Eſpagne, Maréchal de France, & N.... Churchill épouſe du Colonel Godfrey, morte à Londres le Mars 1715. Jean Churchill Comte, puis Duc de Marlborough, Pair d'Angleterre, Prince de l'Empire, Baron d'Aimouth, Capitaine de la troiſiéme Compagnie des Gardes du Corps de S. M. Britannique Chevalier de la Jarretiere, cy-

devant Generalissime des Armées Angloises, né sous les troubles de Cromwel, lequel s'est marié à Damoiselle, Jarach Jennings, fille du Chevalier Richard Jennings, d'où sont venuës N.... Churchill femme du Comte de Godelfin, Grand-Maistre de l'Artillerie d'Angleterre, fils du grand Tresorier de ce nom; N... Churchill épouse du Duc de Montaiguë, Capitaine des Gardes du Corps du Roy; N... Churchill qui a esté mariée au Comte de Bridgwater; & la Comtesse de Sunderland qui

vient de mourir.

Messire Nicolas-Frideric Comte de Rottembourg Maréchal des Camps & Armées du Roy, premier Chevalier d'Honneur du Conseil Souverain de Colmar, mourut le 20. d'Avril dans sa Terre de Masveaux en Haute-Alsace, âgé de soixante-dix ans. Il estoit originaire de Brandebourg, d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons. Sa famille sortie de Suisse du temps des Comtes de Hapsbourg, par lesquels elle fut vaincuë aprés plusieurs Combats avec d'autres

d'autres Seigneurs, qui s'étoient liguez ensemble, pour s'opposer à leur domination tirannique, & qui furent contraints de chercher un azile dans d'autres Etats, avoit possedé jusqu'alors en ce pays là le Comté de Rottembourg, qui fait à present partie du Domaine du Canton de Lucerne, dont les Croniques font une mention honorable d'une Gutta de Rottembourg, laquelle en 1223. y fonda le fameux Convent des Cordeliers.

Les Seigneurs de Rottem-

bourg eurent bientoſt des établiſſemens conſiderables dans la Franconie où ils ont demeuré l'eſpace de deux cens ans, & nous trouvons dans l'Hiſtoire de l'Egliſe d'Allemagne des Evêques de Mayence, de Wirtzbourg & de Bamberg de leur nom. Leur reputation dans le fait de la guerre, les ayant appellé dans la ſuite au ſervice de differens Souverains; il, ſe rendirent depuis recommandables en Sileſie & en Brandebourg, où ils ont toûjours poſſedé des terres conſiderables & des emplois de diſtinction.

Celuy dont nous annonçons la mort, cadet de ſa Maiſon, attiré d'ailleurs en France par le ſuccés des armes de ce Royaume & la grande Renommée de ſon Roy, commença ſon ſervice dans le Regiment du General de Roſen, un des anciens Colonels qui eſtoient reſté dans le parti de la France aprés la mort du Duc de Weimar. Sa premiere Campagne fut celle de Lille, où il ſervit d'abord en qualité de Cornette, depuis eſtant parvenu à avoir luy-même le Regiment, il l'a toûjours com-

mandé avec distinction dans toutes les affaires où il a esté assez heureux de se trouver : il eut trois chevaux de tuez sous luy à la Bataille de Seneff, & à celle de Nerwinde il eut l'honneur sous les ordres de S. A. R. alors Duc de Charres, de charger & renverser avec trois Escadrons cinq Escadrons des Ennemis, à la teste desquels estoit en personne le Prince d'Orange depuis Roy d'Angleterre.

Le feu Roy luy a témoigné plusieurs fois en termes pleins de bonté, la satisfaction qu'il

avoit de ſes ſervices, & lors que ſes grandes infirmitez l'ont obligé de quitter, il dit au Maréchal de Roſen ſon beau pere, qu'il eſtoit tres fâché de perdre un auſſi bon Officier. Il a épouſé en 1682 Dame Anne-Jeanne de Roſen, fille aînée de ce Maréchal, de laquelle il laiſſe cinq enfans vivans, quatre filles dont l'une eſt mariée au Comte de Vaudrey S. Remy, frere du Lieutenant general de ce nom, & un fils unique Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavallerie Allemand, & à pre-

ſent Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Majeſté auprés du Roy de Pruſſe, où il donne dans un Miniſtere auſſi important toutes les marques poſſibles de ſageſſe & d'intelligence dans la conduite des affaires au-deſſus de ſon âge.

Le 19. mourut ici le jeune Comte Joſeph de Vale, âgé de prés de vingt ans, fils du Comte de ce nom, Grand Chambellan de l'Empereur. Ce jeune Seigneur étoit receu en ſurvivance de ſon pere pour cette Charge, & joüiſſoit déja de cent mille écus de re-

venu des biens de ſa mere ; il y avoit un an & demy qu'il étoit ici pour faire ſes exercices avec ſon frere cadet, & ils devoient partir inceſſamment tous deux pour s'en retourner : il fut porté le lendemain ſur les ſix heures du ſoir à l'Egliſe S. Sulpice, qui étoit toute tenduë de blanc, avec un dais dans le Chœur, ſous lequel on le mit ſur une Eſtrade faite exprés.

Meſſire Loüis François de Vaſſé, Prêtre, Abbé de S Serges lés-Angers, & Viſiteur General des Carmelites, mourut le 12. Avril dernier. Il étoit

fils de Meſſire Jacques de Vaſſé, Seigneur de S. Georges, & de Dame Anne du Verger, & ſortoit d'une branche cadete de la Maiſon de Vaſſé, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province du Maine.

Dame Magdelaine-Françoiſe Ceſar, Epouſe de Meſſire Pierre Jean Cherré, Maître des Comptes, mourut le 18. Avril.

Meſſire Hilaire-Guy de la Val, Marquis de la Pleſſe, S. Clement, &c. mourut le 23. Avril. La Maiſon de la Val dont

dont il sortoit est une branche de la Maison de Montmorency, que je vous ay déja dit plusieurs fois être sans contredit la plus illustre du Royaume.

Messire Maximilien François, Comte de Fiennes, Ancestain, &c. Lieutenant Général des Armées du Roy, mourut le 26. Avril : il sortoit d'une des plus anciennes, & des plus illustres Maisons d'Arrois, connuë autrefois sous le nom de du Bos, & sortie vrai semblablement de la Maison de Fiennes, dont étoit Robert, Seigneur de Fiennes, dit Moreau,

fait Connêtable de France par le Roy Jean.

Dame Marie Françoise Sevin, Veuve de Messire Jean Briçonnet, Seigneur des Tournelles, Conseiller de la Cour des Aydes, mourut le 27. Avril : elle estoit fille de Messire Guy Sevin, Seigneur de Gaumets-la Ville, Maître des Comptes, & de Marguerite Pichon : cette famille de même que celle de Briçonnet, est des plus anciennes, & des plus illustres de la Robe.

Messire Côme, Marquis de Valbelle, mourut le 29. Avril

âgé de 76 ans: il sortoit d'une noblesse distinguée de Provence.

Messire Loüis-René des Fossez, Seigneur de Cozolles, Chanoine de Nôtre-Dame de Paris, mourut le 30. Avril âgé de 64. ans. Le nom des Fossez est ancien & distingué en Picardie.

Messire François Huart, Prêtre, Docteur de la Maison & Societé Royale de Navarre, Doyen de la Faculté de Theologie de Paris, où il avoit esté receu le 10. May 1660. ci-devant Chanoine & Grand

Archidiacre de l'Eglise de Coutances, mourut le 2. de ce mois, âgé de 88. ans.

Dame Anne Martin, qui avoit épousé en Octobre 1710. Messire Philippes de Baylens, Marquis de Poyanne, mourut le 4. Elle estoit fille de Jean-Loüis Martin, Seigneur d'Auzelles, Fermier general, & de Marie Magdelaine Dumas. Elle estoit sœur de Dame Marie Therese Martin, femme de Messire Loüis de Bethune, Marquis de Bethune-Chabris, & de Dame . . . Martin, femme de Messire Loüis Guillau-

me Jubert de Bouville, Maître des Requêtes. La Maison de Baylens est originaire de Guyenne, elle est également distinguée par son ancienneté & ses alliances, & elle a donné plusieurs Chevaliers des Ordres du Roy.

Messire Alexandre François Richer, Chevalier Seigneur d'Aube, Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement de Normandie, mourut icy le cinq de ce mois, laissant entre autres enfans, un fils aussi Conseiller au même Parlement.

Dame Jeanne de Caumont

la Force, épouſe de Meſſire Claude Antoine de S. Simon, Marquis de Courtomer, mourut le 8. de ce mois. Elle étoit ſœur de M. le Duc de la Force. La Maiſon de Caumont eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume. Pour celle de S. Simon elle eſt originaire de Normandie, & d'une nobleſſe tres-diſtinguée.

Meſſire Gaſpard Cotron, Chevalier de l'Ordre de S. Loüis, Capitaine de Galeres, & Commandant pour le Roy dans la Ville & Citadelle de S. Tropez, mourut le 11. de ce mois. Il fut Capitaine des

Gardes de feu M. le Duc de Vendolme.

Joseph Martin de Tricault, Chevalier de l'Ordre de S. Loüis, Brigadier des Armées du Roy, & Lieutenant Colonel du Regiment de Lyonnois, mourut le 12. de ce mois.

Dame Geneviéve Elisaberh de Villeronde, veuve de Messire Loüis de Haudessens, Chevalier Seigneur de Clusceaux, Tresorier de France à Poitiers, mourut le 13. de ce mois.

Messire François de Mascranny, Prestre, Docteur de Sorbonne, Chanoine, Grand-

Vicaire & Chancelier de l'Eglise de Roüen, Prieur de S. Chriſtophe, Seigneur & Baron d'Armentiers, mourut le 13 de ce mois. Il étoit oncle de Madame la Marquiſe de Geſvres.

Meſſire Loüis de Cruſſol, Marquis de Florenſac, Baron de Cereix, Privas, &c. Maréchal de Camp des Armées du Roy, & Menin de Meſſeigneurs les Dauphins, mourut le 15. de ce mois. La Maiſon de Cruſſol eſt ſi ancienne, & ſi illuſtre qu'il ſuffira de vous dire icy que M. le Marquis de

Florensac étoit oncle de M. le Duc d Uzés, & que de son mariage avec feuë Dame Marie Louise Therese de S. Nectaire, il a laissé un fils unique dont je vous appris le mariage avec Mademoiselle Colbert de Villacerf, dans mon Journal du mois de Janvier 1715.

Dame Françoise Chovayne veuve de Messire Charles de la Grange, Chevalier Seigneur de la Neufville, Maistre des Comptes, & auparavant de Messire Gilles de Maupeou Chevalier Comte d'Ableige, Conseiller au Parlement,

mourut le 15. de ce mois. Du premier mariage eſt ſorti M. de Maupeou d'Ableige, Maître des Requêtes ; & du ſecond eſt iſſuë Madame la Preſidente de Menars.

Dame Angelique de Bullion épouſe de Meſſire Chriſtophe de la Tour de S. Vidal, Chevalier Marquis de Choiſenet, mourut le 16. de ce mois ſans enfans, elle étoit fille de Meſſire Claude de Bullion Marquis de Longcheſne, & petite fille de Meſſire Claude de Bullion, Surintendant des Finances de France, Miniſtre d'Etat,

Commandeur, & Garde des Sceaux des Ordres du Roy. La Maiſon de la Tour S. Vidal dont eſt M. de Choiſeuet eſt également diſtinguée par ſon ancienneté & par ſes alliances.

M. Jean Feydeau, qui avoit eſté receu Preſident de la Cour des Monnoyes en 1677. mourut le 17. Avril dernier, il étoit d'une famille des plus anciennes, & des plus diſtinguées de la Robe.

Meſſire Jacques Drummond Duc de Perth, Chevalier de la Jarretierre, Chancelier d'Ecoſſe, qui avoit eû de grands

Emplois, ſous les Regnès de Charles II. & Jacques II. mourut à S. Germain aprés une longue maladie dans ſa 68. année.

Le 4. de ce mois Dame Catherine Deſchamps, veuve du Marquis de Chaſtres, âgée de 64. ans, prit l'habit de Novice dans le Prieuré de la Mere-Dieu à Loches.

Il eſt de notorieté Publique que c'eſt le chef-d'œuvre des Mariages de contribuer à réparer le tort des Morts. Cela étant, liſez Cet article

vous entretiendra peut-estre plus agréablement que celuy qui le precede.

MARIAGES.

Charles, Duc de Mecklembourg-Swerin, Prince des Wandales, &c. épousa à Dantzic le 13. Avril, Anne, Princesse Royale de Moscovie, fille du feu Jean, Grand Duc de Moscovie, & Niece du Czar de Moscovie à present regnant, & veuve de Frederic-Guillaume Ketler, Duc de Curlande & de Semigalla,

mort le 20. Février 1713.

Le nouvel Epoux succeda aux biens de Frederic Guillaume, Duc de Meckelbourg Swerin son frere aisné, mort à Mayence le 31. Juillet 1713. Chrestien, Duc de Meckelbourg - Swerin, Chevalier des Ordres du Roy, qui étoit venu en France épouser la Duchesse de Chastillon, aprés avoir repudié sa premiere femme qui lui étoit cousine germaine, & abjuré le Luiheranisme, morten 1692. étoit leur oncle, frere aisné de leur pere, tous deux enfans d'A-

dolphe Frederic, Duc de Meckelbourg-Swerin : cette Maiſon eſt du nombre des cinq Alternantes d'Allemagne.

Mre ..... de la Porte, Duc de la Meilleraye, fils de Mre Paul Jules de la Porte Mazarini, Duc de la Meilleraye, Pair de France, & de Dame Felix-Charlotte-Armande Durfort de Duras, a épouſé le 5. de ce mois Damoiſelle ..... de Rohan, fille de Mre Hercules Merriadec, Prince de Rohan & de Soubiſe, Duc de Rohan, & Pair de France; & de Dame

Anne-Geneviéve Levi-Ventadour. Ces noms ſont ſi illuſtres, & par conſequent ſi connus que je n'en donneray icy aucun détail genealogique.

Cet Article me fait ſouvenir que dans mon Journal du mois d'Avril, j'aurois dû vous apprendre que le 23. du mois de Mars precedent Mre Louis-Pierre d'Hozier de Serrigny, Chevalier de l'Ordre du Roy, Genealogiſte de ſa Maiſon, & Juge-d'Armes de France en ſurvivance, épouſa Dile Marie Anne Robillard, fille de Georges Robillard, Ecuyer, Conſeiller-

Conſeiller-Secretaire du Roy, & de Marie Anne le Bœuf. Le nouveau Marié eſt neveu de Mre Charles René d'Hozier, Genealogiſte de la Maiſon du Roy, Juge-d'Armes & Garde de l'Armorial general de France, Chevalier des Ordres de S. Maurice & de S. Lazare de Savoye. Il eſt fils de Mre Louis Roger d'Hozier, Chevalier de l'Ordre du Roy, Genealogiſte de ſa Maiſon & Juge general des Armes & Blazon de France; & de Dame Magdeleine le Bourgeois de la Foſſe, & petit-fils de Mre Pierre d'Hozier

May 1716.

aussi Chevalier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire & Genealogiste de sa Maison, Jugé general des Armes de France, & Conseiller d'Etat, sorti d'une noble famille de la Ville de Sellons en Provence, connuë il y à prés de deux cens ans.

Pour la famille de la nouvelle Mariée elle est originaire de Guyenne, & descend de Geraud Robillard, Ecuyer, sieur de la Pellouziere, qui de Jeanne Gregoireau laissa Jean-Pierre Robillart Avocat general de la Cour des Aides de

Bordeaux, mort ſans enfans de Beatrix de Gaumont ſa femme; Charles Robillart qui ſuit, Georges Robillart dont la poſterité ſera rapportée aprés celle de ſon frere, & Antoinette-Suzanne Robillart femme de Jean Boucaud Conſeiller au Parlement de Bordeaux, morte en 1711. laiſſant pluſieurs enfans, Charles Robillart Ecuyer ſieur de Cantegrit, épouſa Anne Fumat, & en eut Jean-Pierre Robillart Avocat general de la Cour des Aides de Bordeaux, qui de Marguerite de Roche a laiſſé Marie Robil-

lart femme de Georges Robil-
lart ſon couſin iſſu de germain.
Conſeiller au Parlement de
Bordeaux. Georges Robillart
Ecuyer, ſieur de Gemus troi-
ſiéme fils de Gereau Robillart
& de Jeanne Gregoireau,
épouſa Catherine Royer, il
en eut Georges Robillart,
Ecuyer, Conſeiller Secretaire
du Roy, Maiſon Couronne
de France & de ſes Finances,
qui le premier de ſa famille eſt
venu s'établir a Paris, où il a
épouſé Marie Anne le Bœuf,
de laquelle il a Georges Robil-
lard, Conſeiller au Parlement

de Bordeaux, marié avec Marie Robillard sa cousine, issuë de germain; Nicolas Robillard, Etudiant, âgé de 15. ans en 1716 Geneviéve-Joseph-Michel Robillard, femme de Messire Geoffroy de Mallevin, Chevalier Seigneur de S. Simphorien en Poitou, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & Marie Anne Robillard, qui par son mariage avec M. de Serigny a donné lieu à cet article.

M. d'Hozier de Serigny, quoique dans un âge peu avancé, a merité par ses servi-

ces des marques de distinction du feu Roy ; & l'on peut dire que rien ne luy manque pour soûtenir avec honneur la grande réputation de Messieurs d'Hozier.

M. Amelot de Chaillou, Maistre des Requestes, fils de M. Amelot, Maistre des Requestes, & de Philberte de Barillon, a épousé ces jours passez Mademoiselle Bombarde, fille de M. Bombarde, grand Tresorier & Conseiller d'Etat de Son Altesse Electorale de Baviere. C'est un des plus riches Partis qu'il y eut à Pa-

ris J'ay eu tant d'occasions de vous parler de la famille de M^rs Amelot & de M^rs de Barillon, que je crois inutile de vous en entretenir davantage aujourd huy.

Article nouveau & digne de toute l'attention des Lecteurs.

Le 18. de ce mois les Comediens Italiens de Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'Orleans Regent, repreſenterent pour la premiere fois dans la Salle de l'Opera, une Comedie Italienne intitulée l'*Heureuſe ſurpriſe*. Jamais

spectacle ne fut honoré d'une plus belle Assemblée. Tous les Princes & Princesses du Sang s'y trouverent accompagnez d'un grand nombre des premiers Seigneurs du Royaume. A cinq heures & un quart la toile fut levée, & la Piece commença. Malgré la bonne opinion qu'on pouvoit avoir de ces Comediens, & du discernement de ceux qui s'étoient mêlez de les rassembler, sur la foy des éloges qu'on leur donnoit en Italie, le Parterre François perpetuel & impitoyable ennemy des mauvais

ses

ſes choſes, ne ſe ſeroit contraint pour rien au monde, à les honorer, & à les accabler d'applaudiſſements, s'ils n'avoient eſté en effet auſſi bons qu'ils ſont; & tels en un mot que tous ceux qui ont l'avantage de les bien entendre, ne croyent pas qu'il y ait deſormais de parallele à faire. Pour ceux qui ne les entendent pas encore, & à qui il ſera facile d'apprendre l'Italien en peu de leçons receuës de ſemblables Maîtres, ils auront la ſatisfaction, en attendant que leurs oreilles & leur memoire ſe fa-

miliarisent avec ces sons étran-
gers, de voir dans toutes leurs
Pieces un jeu continuel de
mouvements, d'attitudes &
d'actions si variées, si justes,
& si naturelles, qu'elles les oc-
cuperont toûjours agréable-
ment, & leur faciliteront l'in-
telligence des choses qu'ils re-
presentent. Le 20. ils joüerent
avec un succés encore plus fa-
vorable que celui qu'ils avoient
eu le 18. la Comedie d'*Arle-*
quin Bouffon de Cour; & ils ont
tout lieu d'esperer que le Pu-
blic contractera sans peine
l'habitude de les voir, tant

qu'ils s'y prendront comme ils font pour luy plaire. On dit que M. Octave va être aggregé dans cette Troupe. A la bonne heure si cela est, son intelligence dans cette Profession parle assez pour luy. Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne qu'il rétablit, & embellit plus qu'il ne le fut jamais, ne sera ouvert qu'aprés les Fêtes.

Les Comediens François de leur côté aprés avoir feüilleté le catalogue des Pieces oubliées sur leur Theâtre, firent enfin vers le commencement de ce

mois, la trouvaille de la vieille *Princesse d'Elide*, dont ils raſſaſierent les ſpectateurs juſques au jour que les Italiens parurent pour la premiere fois. Le lendemain ils ſervirent *Aſtrate*, ancienne Tragedie de M. Quinaut, celebre à jamais par ce bon mot de M. Boileau. *Sur tout l'Anneau Royal me ſemble bien trouvée.*

Cette Tragedie fut ſuivie de la premiere repreſentation de *la Guinguette de la Finance*. Tout ce qui peut donner du relief à cette déteſtable Piece, c'eſt qu'elle eſt de la façon de

M. Dancourt. Je m'étois morfondu ſur ſon *Verd galant*, qu'il me permette du moins de m'éguayer à ſa *Guingyette*.

Quelle extravagante envie a-t-il eu dans ſon Prologue de nous entretenir du courroux de Jupiter, de ſa foudre prête à exterminer les coupables ? Qu'entend-il par ſa Venus & ſes Amours dont les graces ſouveraines détournent les redoutables coups de ce Dieu, dans l'inſtant qu'il va lancer ſon tonnerre ? Quelle alluſion ! Quelle pauvreté ! Paſſons au corps de l'Ouvrage.

Inventer-il une Hiſtoire pour en faire le plan de ſa Comedie! Quelle miſerable Fable!.. Mais pardonnez moy, il ne laiſſe pas d'y avoir du grand, du magnifique, il y a même un petit air de *Cothurne*. Il y a des nombreuſes & d'heureuſes reconnoiſſances, de belles ſituations, de tendres embraſſements, & des genuflexions. Ah! mon pere! Ah! ma fille! Ah! ma femme! Tout cela ne ſeroit-il pas des lambeaux de pluſieurs Pieces qu'il a pillées ou reçûës de differens Auteurs, & dont il voudroit dans celle-

cy faire une espece de restitution à leurs proprietaires. Mais le plus beau, le voicy, Messieurs. Il y a des mœurs! est-il un plus rare sujet d'étonnement pour tous ceux qui connoissent l'esprit & les Ouvrages de M. Dancourt. Du reste *son merite à part*, les divertissements en sont jolis. M. Mouret en a composé la Musique, c'est une preuve qu'elle est bonne.

Ce qu'on peut ajoûter de plus à la loüange des Comediens François, qui ont vû les Italiens, c'est que la jalousie ni

l'interêt, n'ont pas pû les empêcher d'avoüer hautement que ces derniers venus ſont d'excellents Acteurs. De cet aveu que la force de la verité arrache de leur bouche, peut naître une noble émulation capable de ſatisfaire un jour le Public dans ces deux genres de ſpectacles, & un ſuccés à peu prés égal, excitant la curioſité des ſpectateurs, ne les ramenera chez les François, que charmez du merite des Italiens.

L'Opera offre bien moins de matiere à la critique, &

quelque droit qu'elle ait sur tous les Ouvrages d'esprit, dans lesquels la petite Comedie intitulée *la Guinguette de la Finance*, n'aura jamais l'honneur d'être comprise; elle trouve si peu à mordre sur les Pieces qu'on y represente, qu'elle aime mieux garder le silence, qu'outrer la censure. La Tragedie d'*Ajax* qu'on y jouë actuellement, dont les paroles sont de M. Menesson, & la musique de M. Bertin, y jouit tranquillement de l'honneur de ses representations.

Supplement aux Nouvelles.

On mande de Marseille qu'on y avoit appris par un Vaisseau arrivé dans ce Port venant de Messine, que le 12. Avril le Mont Ethna avoit de nouveau vomi une prodigieuse quantité de flâmes, & qu'il y avoit plus de 15 jours qu'on y entendoit des bruits soûterrains, & qu'on étoit à Catane & dans les lieux circonvoisins dans de continuelles appréhensions de quelques funestes tremblements de terre, dont on avoit déja senti quelques le-

geres ſecouſſes, mais qu'ils n'avoient cauſé aucun dommage; que ces bruits ſoûterrains s'étoient auſſi fait entendre à plus de trois mille le long de la Côte ce qui faiſoit craindre quelque ſiniſtre accident; & qu'à 3. mil de Melaſſo, ſur le rivage de la Mer, on avoit vû paroître pendant 3. jours de ſuite un Monſtre marin d'une grandeur, hauteur & de figure horribles, & gros à proportion, étant fait à peu prés comme un Cheval & ſon hanniſſement étant preſque ſemblable: il avoit deux têtes, à chacune deſquelles il y

avoit une corne dans le milieu du front ; ſes cornes étoient courbées, & ſes oreilles qui étoient doubles à chaque tête, étoient comme celles d'un Elephant : il avoit ſix pieds, deux devant, deux derriere, & un à chaque flanc; ils étoient fendus comme ceux des bœufs, ſon hanniſſement étoit ſi horrible à entendre, que pluſieurs perſonnes pour l'avoir vû & entendu de trop prés, en ſont mortes de frayeurs. Ce Monſtre ſortoit de la Mer tous les jours à 9. heures du matin, & ſe promenoit ſur la terre le long

du rivage durant 4. heures, aprés quoy il s'élançoit dans la Mer avec une telle précipitation, que l'endroit où il se jettoit à la Mer, en boüillonnoit encore un gros quart d'heure aprés. L'apparition de ce Monstre, joint à plusieurs autres de differentes especes qui ont parus depuis peu de temps, ne presage pour le Royaume de Sicile que d'étranges & funestes choses: ce qui fait que les peuples de cette Isle sont toûjours dans de continuelles frayeurs.

Le 18. de ce mois M. le Marquis Mari, Envoyé Extraordi-

naire de Genes, eût la premiere audiance publique de Madame & de Monsieur le Duc d'Orleans.

Le 24. M. le Comte de Spaar, Ambassadeur Extraordinaire de Suede en France, fit son Entrée publique en cette Ville, suivant l'usage accoûtumé dans ces ceremonies. Le deüil où l'on est icy ôta à cette Entrée ce qu'elle eût pû avoir de plus éclatant sans cette conjoncture. Cependant les cinq Carrosses de M. l'Ambassadeur à 8. & à six chevaux, furent ornez aussi magnifiquement

qu'ils pouvoient l'être. Il y avoit 22. Gentilshommes de sa suite, ses Pages, & plusieurs de ses Domestiques à cheval. Il se rendit accompagné des Carrosses du Roy, des Princes & Princesses du Sang, à l'Hôtel des Ambassadeurs dans l'ordre accoûtumé.

Avis que vous lirez, s'il vous plaist, sinon il ne vous plaira pas.

Le sieur Chevillard fils, soy disant Genealogiste & Historiographe de France, & non pas seulement Graveur, com-

me les envieux de son merite s'efforcent de le faire croire, vient de donner au Public une Carte contenant les noms, surnoms, qualitez, Armes & Blasons de Messieurs de la Chambre de Justice : l'exactitude avec laquelle elle est finie, peut la faire regarder comme une piece achevée dans son espece, les noms de Famille y sont dans leur entier contre l'ordinaire de ceux qui gravent ces sortes d'Ouvrages, sans trop s'y entendre ; mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que dans le nombre d'environ

trente

trente Armoiries qui rempliſſent cette Planche, il n'y en a pas une ſeule qui ne ſoit ſelon toutes les regles de l'Art Heraldique. L'Auteur auroit bien voulu épargner aux yeux des Curieux, le deſagrément d'y voir un peu trop de chevrons ; mais comme toutes les pieces qui entrent dans le Blaſon, ont été regardées depuis l'origine de cette admirable ſcience, comme choſes ſacrées, il n'auroit pû ſe diſpenſer de les admettre, ſans encourir la cenſure des Maîtres de l'Art. Il eſt fils de M. Chevillard, Ge-

nealogiſte du Roy & Hiſtorio-graphe de France, qui demeure prés Nôtre-Dame ; & ſa demeure à luy eſt ruë du Petit-Pont, chez un Teinturier, à la Ville de Lyon, de Dijon, ou de Riom, &c.

AVIS.

Il y a quelquefois autant de peril à dire trop hardiment la verité, qu'il y a de baſſeſſe à luy ſubſtituer des menſonges. Le ſilence tient le milieu des deux : mais ſi j'euſſe gardé le ſecret dans une choſe de l'importance de celle dont il s'agit, le Public devroit me ſçavoir éternellement mauvais

gré de ma discretion. J'ay parlé, j'ay dit la verité : ce que j'ay dit m'a attiré un nombre infini de reproches & d'objections ridicules, & c'est sur moy qu'ont tombé les clameurs de la moitié du monde. Hé bien, Messieurs les incredules je vous le repete encore avec la même fermeté. Je vous ay annoncé l'Eau de M. de Villars comme le remede le plus certain & le plus infaillible qu'il y eut dans la nature, sur la foy de cent témoins irrecusables, gueris par luy des maladies les plus cruelles.

Et je croy avec experience & avec connoissance profonde, que c'est se declarer l'ennemi des hommes, que de n'oser leur dire avec autant d'éclat que de bonne foy que toutes les raisons du monde doivent les porter à ne pas mépriser l'usage d'un Eau si salutaire. Qu'ils me croyent maintenant s'ils veulent, je les tiens pour dûëment avertis Leur salut est en leurs mains. Qu'ils profitent de l'avis. *Amen.*

APOSTILLE.

Les Memoires Litteraires viendront quand il plaira à la

fortune. Tous les esprits semblent être à present pour ces sortes d'ouvrages dans une létargie inconcevable.

Cependant plusieurs Sçavants Anonimes des Pays Etrangers, m'ont fait l'honneur de m'écrire, qu'ils avoient des Dissertations curieuses & instructives dans plusieurs genres, qu'ils ne me les envoïoient point, parce qu'il ne leur convenoit pas d'en payer les ports. Je les dispense de toute consideration à cet égard, & je les prie de me les adresser sans se mettre en peine d'affranchir leurs Lettres. Je leur en feray

tousjours obligé.

J'auray la même obligation à ceux qui, instruits des Genealogies des plus illustres Familles des Royaumes Etrangers, m'envoyeront (comme a fait depuis peu M. Roger que je remercie) les changements qui se feront par Morts ou par Mariages, dans ces grandes Maisons distinguées en Europe, par les noms, emplois & qualitez des Personnes qui en sont. Pour le reste je recommande l'affranchissement des ports de Lettres à l'ordinaire.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Prélude ébloüissant, suivi d'une exploit merveilleux de l'incomparable Chevalier Caissant, 3

Requeste originale à Nosseigneurs Nosseigneurs les Marguilliers de l'Oeuvre du S. Sacrement de S Sulpice, 22

Détail curieux (ou soit d'sant tel) de ce qui s'est passé à Vincennes, au sujet d'un Vieillard âgé de cent quatorze ans, &c. 24

Nouvelles de Rome, 43

De Venise, 52

De Rome, 58

De Venise, 72

Relation de l'Entrée à Vienne, de M. le Comte du Luc, Ambassadeur de France auprés de l'Empereur, 106

Suite des Nouvelles de Londres, 111

De Vienne, 138

De Toulon, 139

De Barcelone, 140

De Perpignan, 143

De Roses, 147

D'Arras, 150

De Marseille, 151

De Paris, 152

Profession de Foy de M. Chevalier, celebre Avocat du Parlement, 172

Prologue d'un divertissement, chanté devant

TABLE.

Madame la Princesse d'Elbeuf, le jour de sa Feste de M. D. S. 183
Les Songes. Cantate du même Auteur, 189
Declaration des biens du Sieur de S... Commis employé aux Bureaux du Conseil des Guerres, 195
Vers à Son Alteſſe Royale, Madame, ſur ſon Médaillier, 204
Réponſe à Son Alteſſe Royale, Madame, ſur le méme ſujet, 206
Chanſon, 208
Chapitre des Enigmes, où l'Auteur par un excés d'étourderie a manqué de vous dire que la Spirituelle & infortunée Lyonnoiſe, & le gros Papa de la ruë de la Potterie d'Argentan ont deviné les Enigmes, 209
Hiſtoire, 219
Morts, 252
Mariages, 277
Article nouveau & digne de tout l'attention des Lecteurs, 287
Supplément aux Nouvelles, 298
Avis, 303
Autre Avis, 306
Apoſtille, 308

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

La Figure doit regarder la page 208.